

Les enfants et leurs droits

La Convention internationale des droits de l'enfant a été signée en 1990.

Depuis, cette notion est de mieux en mieux admise.

P. 12



La radio des étudiants est lancée

Depuis le début du mois, Radio Campus, à Besançon, émet sur 102.4.

La première radio des étudiants Francs-Comtois propose des émissions animées par des élèves de différentes filières de la fac. Et beaucoup de musique.

P. 9



LE METIER



Les perspectives du télétravail

P. 4

BOUILLON DE CULTURE

Chœurs : «A Child of our time» projet régional **P. 21**

AVANTAGES JEUNES



Maxime Le Forestier chante Brassens

P. 21

Sommaire

● VIE PRATIQUE

Alcool : actions de prévention avec les CDPA

P. 6

● FORMATION CONTINUE

Emplois de service : une qualification nécessaire

P. 7

● VOS DROITS

Le nouveau service national

P. 9

● BOUGER

L' aquagym

P. 10

**INFORMATION JEUNESSE
en Franche-Comté**

● **Centre Régional
Information Jeunesse**
27 rue de la République
25 000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.16
Fax : 03.81.82.83.17
Minitel : 36.15 IJ

● **Centre Information
Jeunesse**
2 place de la Liberté
39 000 Lons-le-Saunier
Tel. : 03.84.87.02.55

● **Centre Information
Jeunesse**
38 rue Paul Morel
70 000 Vesoul
Tel. : 03.84.75.44.00

● **Centre Information
Jeunesse**
3 rue Jules Vallès
90 000 Belfort
Tel. : 03. 84.28.55.00

*Pour obtenir les coordonnées
des Bureaux et Points
Information Jeunesse,
contacter les Centres
ci-dessus.*

Les offres de stages
Les offres de logement
Les offres de jobs
Les offres d'auto-stop sur

3615 IJ
1,01 F la mn

HIVER ET PRINTEMPS 98

Vacances enfants et ados



**Le Centre Régional d'Information Jeunesse
édite une brochure vacances hiver et printemps 98
recensant les possibilités pour enfants et ados en Franche-Comté
et au départ de la région. Document disponible dans tout le réseau IJ
ou par correspondance (16 F par chèque) en le commandant au CRIJ,
27 rue de la République, à Besançon.**

0410072



La Marine Nationale pense "jeunes"
3.400 la rejoindront en 1998



ET VOUS ?

**Vous avez de 17 à 25 ans, un niveau scolaire de la terminale
à Bac+2, un BEP ou un CAP, un niveau troisième.**



RENSEIGNEZ-VOUS !

Bureau d'information sur les carrières de la Marine :
Quartier Ruty - 64, rue Bersot - BESANÇON
Tél. **03.81.81.44.88** ou par Minitel, 36.15 MN (1,29 F/min)

Les services du mois

CIJ

Le Centre Régional Information Jeunesse de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

● ACTUEL - publication élaborée par le service documentation du CRIJ, Actuel Franche-Comté recense toutes les adresses utiles pour les jeunes dans la région, dans tous les domaines. S'adressant à tout

organisme en contact avec le public jeune, il est mis à jour tous les mois. L'abonnement pour une année est de 510 F. A commander au CRIJ, 27 rue de la République à Besançon (03.81.21.16.16).

● STAGES - plus de 200 offres de stages dans la région sont actuellement affichées au service régional des stages, au CRIJ. Elles s'adressent aux étudiants francs-comtois et sont également consultables par minitel, 3615 IJ.

● EN VENTE AU CRIJ - Carte Avantages Jeunes, carte auberges de jeunesse, carte internationale étudiant (ISIC). CRIJ, 27 rue de la République, 25000 Besançon (03.81.21.16.16).

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain

Directeur délégué de la publication et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Adresse :
TOPO-CIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.82.83.17
Télématique : 3615 IJ

Agrément tourisme :
N° AG 075 950052

RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Les jeunes plébiscitent la carte Avantages Jeunes

Avec près de 30 000 titulaires en région, la carte Avantages Jeunes fait un bond très important en avant, grâce à une implantation réussie à Belfort et à Lons.

D'année en année, cette initiative du Centre Régional d'Information Jeunesse rencontre un public toujours plus large. Les raisons de cette adhésion massive sont simples. En procurant des avantages immédiats sous forme de réductions significatives allant de 5 à 50 %, la carte Avantages Jeunes prouve quotidiennement son efficacité. Habillement, chaussures, optique, coiffure, auto-école, mais aussi sport ou culture ; tous les grands secteurs de la vie quotidienne des jeunes sont concernés par la carte Avantages Jeunes.

Les étudiants à la traine

Autre avantage significatif, un chèque découverte d'une valeur d'au moins 500 F offrant, suivant les villes de la région, des places de

cinéma, des entrées en discothèque ou à des manifestations sportives ou encore un agrandissement photo ou un curriculum vitae gratuits.

Ce sont les collégiens, les lycéens, les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle et les jeunes salariés qui achètent massivement la carte. Les étudiants ont tendance à penser que leur statut d'étudiant est suffisant pour leur procurer des réductions - ce qui n'est plus le cas depuis longtemps. Et quand une réduction pour étudiant est pratiquée, elle est, la plupart du temps, nettement inférieure à

celle qui est consentie avec la carte Avantages Jeunes. Rappelons que la carte est valide jusqu'au 31 août 1998 dans l'ensemble de la Franche-Comté pour un coût de 35 F et qu'on peut se la procurer dans le réseau Information Jeunesse.

Philippe RENAHY,
Directeur du Centre régional d'information jeunesse.
Conseiller économique et social régional.



0410229



Nouveau sur Besançon

J.-P. CHAUVEZ vous présente la moto Peugeot multivitesses.
Une vraie moto à partir de 14 ans !...
Et jusqu'au 31 janvier 1998,
tous les accessoires cyclos et scooter à - 20%.

J.-P. CHAUVEZ
76, rue de Vesoul - BESANÇON
Tél. 03.81.50.45.86

0410180

LE FUTON

DÉCOUVREZ UN ART DE DORMIR

DÉCORATION
AMEUBLEMENT

Futons (litterie japonaise), tatamis, kimonos, zafus, petits meubles, objets, vaisselle de tradition artisanale, couettes, housses de couettes, tapis, etc.

Plum art
La Boutique du Futon

6 et 7, rue de Pontarlier
BESANÇON
03.81.81.05.31

TECHNOLOGIES

Les débuts timides du télétravail

Les nouvelles technologies ont donné naissance à d'autres façons de travailler, encore peu fréquentes en France par rapport aux pays anglo-saxons.

Le télétravail revêt différentes formes dont la plus novatrice par rapport à nos habitudes est la possibilité pour les salariés d'une entreprise de ne plus y être présents physiquement, comme le rappelle un document de présentation émanant de l'Université de Franche-Comté : « Presque tous les collaborateurs d'une entreprise peuvent télétravailler aujourd'hui : ceux qui traitent des opérations tertiaires (facturation, secrétariat), les commerciaux, les personnels de maintenance technique, les cadres et dirigeants ». Mais il y a loin de la virtualité à la réalité. Dans l'entreprise, l'idée du travail à domicile sonne un peu comme la ville à la campagne, une idée incongrue. Son développement se heurte à la traditionnelle culture d'entreprise : que ce soit l'amélioration de la productivité, la réduction des coûts ou la souplesse en termes d'horaires, aucun atout ne résiste à un inconvénient majeur, la volonté des chefs d'entreprises de voir leur personnel présent dans l'entreprise. Ingénieur du CRPME (Comité régional des dirigeants des petites et moyennes entreprises de Franche-Comté), Bernard Wechlein a mené une étude des besoins locaux, dont la conclusion est on ne peut plus claire : « A peine 5 % des chefs d'entreprise disent pourquoi pas au télétravail à domicile. Dans l'entreprise, à part pour les pays nordiques en hiver, ils ne voient pas bien l'intérêt ». Délégué régional du CRPME, Jean-Luc Mussard confirme cette idée : « Les PME, c'est d'abord le

contact, les relations humaines, des patrons fiers de voir leur personnel dans l'entreprise, une certaine convivialité. C'est aspect est un frein au télétravail, de même qu'un manque d'habitude du multimédia. Mais il n'est pas exclu pour certaines professions comme les commerciaux ou lorsqu'il s'agit de faire réaliser un travail hors de l'entreprise ».

Créer sa propre activité

Télétravail ne se résume pas à travail à domicile. Qu'on le nomme téléservice, télétravail pendulaire ou télécottage (voir p. 5), le mot regroupe en fait tout ce qui est travail à distance grâce à l'informatique. Autrement dit, il entre en jeu dans un nombre croissant de métiers. Participant à un projet international de développement du télétravail (nommé EVENT), l'Université de Franche-Comté a démarré des modules de formation continue l'an dernier, sous la responsabilité de Jean-Pierre Vienney : « Même si ce n'est pas à l'intérieur de l'entreprise qu'il y a le plus de possibilités, l'un de nos rôles reste de sensibiliser les entreprises aux potentiels du télétravail. Dans ce cadre nous organisons des forums sur le télétravail comme celui du 9 octobre dernier sur le campus de la Bouloie. Mais depuis le début des formations, les deux tiers des stagiaires s'orientent vers la création de leur activité, de leur propre structure. Ils proposent de la sous-traitance, notamment dans le tertiaire, en particulier du commercial et du secrétariat. Ces possibilités sont les plus

adaptées au télétravail. En France, on compte moins de 1 % de télétravailleurs alors que dans les pays anglo-saxons le taux est de 7,5 %. Donc chez nous, même si ce n'est pas extensible à l'infini, c'est encore multipliable. Et ici on note également une volonté des pouvoirs publics de développer les créations dans ce domaine ». Atout pour ces travailleurs indépendants : ils peuvent offrir leurs services à divers employeurs.

En termes de création d'emploi, l'enjeu se situe essentiellement là. Mais, comme tout ce qui concerne les nouvelles technologies, le télétravail représente aussi une nouvelle façon de travailler pour un certain nombre de professions. Le projet EVENT était sous-tendu par l'idée qu'il « est désormais facile d'imaginer que la communication entre l'entreprise et ses clients, ses fournisseurs ou ses sous-traitants abandonne le support papier pour s'établir autour des techniques nouvelles dont l'utilisation est sans cesse plus aisée, conviviale, rapide ». Il s'agit donc purement et simplement de maîtrise et connaissance de l'informatique et de ce qui s'ensuit : multimédia, modem, banques de données, visio-conférence, courrier virtuel... C'est dans cet esprit que l'Université a lancé en 97 des modules de formation continue comme « devenir télétravailleur » ou « créer votre entreprise de télétravail » dont certains seront reconduits cette année, en direction des demandeurs d'emploi. Car si le télétravail créé peu d'emploi, le maîtriser reste un atout pour en trouver.

Stéphane Paris



Point commun des télétravailleurs : la maîtrise de l'informatique.

Environ 100 000 télétravailleurs

Le nombre de télétravailleurs est évalué en France et dans l'hypothèse la plus haute à environ 100 000 (mais la diversité des activités empêche un recensement précis), chiffre qui pourrait atteindre 500 000 en 2005. Ce qui ne signifie pas qu'il y aura autant de création d'emplois, puisqu'une bonne part représente en fait des postes existant déjà et appelés à intégrer le télétravail dans leur métier. Pour certains

domaines (secrétariat, infographie, secteur de la communication...), se mettre au télétravail devient même quasiment incontournable. Dans les faits, il y a donc peu de création nouvelle d'emplois, si ce n'est à dose homéopathique par le développement de services utilisant ces nouveaux réseaux. Indirectement, il donne également plus de poids aux métiers de l'informatique (services, maintenance...).

0410173 M16

Un nouveau service : le 3614 ANPE

Consultable 24 h sur 24 par Minitel, le 3614 ANPE vous propose de nombreux services :

- l'accès à toutes les offres d'emploi de notre réseau qu'elles soient locales ou nationales,
- la possibilité de proposer directement votre candidature à distance sur les offres non cadres proposées dans votre département,
- l'assurance de consulter des offres actualisées tous les jours,
- des informations sur les prestations que nous organisons pour aider votre reclassement ainsi que sur les mesures d'aide à l'emploi,

- les concours de recrutement pour intégrer l'ANPE,

- ou encore la possibilité d'effectuer à distance l'actualisation mensuelle de votre demande d'emploi.

Dernier atout du service : son faible coût de 0,37 F la minute et un accès également par le 3614 FCTEL.

Enfin pour les branchés, l'ANPE vient de mettre en place un site Internet <http://www.anpe.fr>

ANPE
FRANCHE-COMTE

ENTRETIEN

Joëlle Ligier : «l'avantage de s'organiser librement»

Depuis septembre, elle a créé une entreprise individuelle et travaille sur commande depuis son domicile à Quincey (Haut-Saône)

Quelles tâches effectuez-vous en télétravail ?

Pour l'instant, c'est assez spécifique, j'ai trouvé du travail auprès d'une entreprise qui fait du développement sous Access. C'est de la gestion de stocks. Mais je fais aussi des pages html pour travailler sur des réseaux, Internet ou intranet, et je propose tous les travaux administratifs courants que peut faire une secrétaire, rapports, courriers, compte-rendus, tableaux, traduction de documents, sous Word ou Excel. Je travaille pour des entreprises, mais ça peut-être auprès de professions libérales, d'assureurs. Le travail passe d'ailleurs par une partie prospection et démarches commerciales.

Comment vous êtes-vous lancée dans ce domaine ?

Auparavant, j'étais secrétaire, mais cela faisait 3 ans que je cherchais du travail ! J'ai eu connaissance du stage de télétravail à la faculté de Besançon. J'ai suivi cette formation, de deux mois puis j'ai créé une entreprise individuelle, structurée

qui me permet de délivrer des prestations de service.

Vous travaillez entièrement à domicile ?

Oui. Enfin au départ, je suis obligé d'aller sur place, pour le premier contact, pour connaître l'organisation de l'entreprise en question, se mettre d'accord sur le travail à faire, comment on va le faire. Après je m'organise comme je veux dans le délai imparti pour remettre le travail.

Evaluez-vous combien de temps vous travaillez ?

C'est assez irrégulier. Ça fait peu de temps que j'ai commencé donc je n'ai pas beaucoup de clients. Quand j'ai une prestation, je travaille énormément, toute la journée et même tard le soir. Mais là, ça fait deux semaines que je n'ai plus de travail. Tout se passe par période, c'est un peu l'inconvénient.

Quels sont les autres particularités de cette façon de fonctionner ?

Les avantages, c'est qu'on s'organise exactement comme on veut, sans personne sur le dos et on reste chez soi. Je peux travailler, m'arrêter pour aller faire



des courses, continuer jusqu'à 10 h du soir ou 2 h du matin. Il m'est déjà arrivé de travailler un week-end complet. Il n'y a aucun compte à rendre sur le nombre d'heures. On peut également sous-traiter des tâches parce qu'on ne peut pas tout savoir ce qu'on nous demande. Ceci dit, on reste tout seul, c'est un inconvénient.

Il faut également investir.

Comme mon fils fait des études en informatique, on avait déjà du matériel assez performant. Il a juste fallu ajouter un fax et un modem... Il faut aussi avoir les logiciels que l'entreprise utilise, mais en fait on retrouve toujours les 3 ou 4 mêmes, les classiques du marché.

Contact : B2i Qualité, 03.84.75.88.56.

TYPOLOGIE Différentes manières de télétravailler

Travail à domicile, collaboration dans un centre implanté en zone rurale ou communication entre les différents sites d'une même entreprise ou d'entreprises différentes, le télétravail peut revêtir différentes formes. Les principales :

Télétravail à domicile (voir ci-contre) en indépendant ou salarié.

Télétravail pendulaire : le salarié partage son temps de travail entre son domicile et l'entreprise.

Nomade : salariés en déplacement exerçant leur travail depuis différents lieux.

Groupware : personnes de différents sites travaillant sur un même projet. Télécentre ou télécottage : des salariés d'une ou plusieurs entreprises télétravaillent à partir d'un même

centre, situé en zone rurale. Le télécottage est la forme la plus développée de télétravail dans les pays anglo-saxons.

Ces façons de travailler peuvent s'appliquer à différents domaines et notamment la conception en multimédia, la saisie et l'édition, l'information, la gestion (comptabilité, facturations...), la communication, voire le contact et la vente. D'ailleurs, si l'informatique met ce mot au goût du jour, il y a longtemps que certaines professions ont adopté le télétravail sans le savoir. En ce qui concerne les entreprises, d'après Jean-Pierre Vienney (Université de Franche-Comté) les cabinets d'experts-comptables qui ont le plus de projets.

Nozemy Le télétravail, outil de développement en milieu rural

Le 8 janvier, les points multiservices mis en place par l'association de développement et d'aménagement et le syndicat intercommunal du pays de Nozeroy et des Planches-en-Montagne (Jura) vont être officiellement inaugurés. Ce projet a été lancé en 94 et soutenu par la DATAR dans le cadre d'un appel à projets sur le thème du «télétravail à la reconquête du territoire». Il s'agit d'offrir dans un même lieu des services de proximité publics ou marchands (communication, secrétariat...) en milieu rural. Grâce au télétravail, des pôles multiservices,

reliés en réseau, seront créés à terme dans les 6 principaux bourgs du canton. Deux existent déjà, à Nozeroy et Planches-en-Montagne. Ils permettent aux 4800 habitants des 34 communes d'avoir accès à tous les services administratifs que l'on ne trouve habituellement que dans les grandes villes. Ces pôles délivrent également des informations touristiques (réservations, hébergement) et vendent certaines prestations aux entreprises locales. Ces services ont pour l'instant permis la création de 4 emplois et la consolidation d'un autre.

Télétravail et informatique en Franche-Comté

Pouvoir télétravailler passe nécessairement par une formation minime en informatique (voir liste des formations dans TOPO N° 78).

Plus spécifiquement liées au télétravail, on note en Franche-Comté des formations de concepteurs multimédia :
Concepteur réalisateur multimédia, proposée par le service MEDIA de l'Université de Franche-Comté, 3 rue Goudimel, 25030 Besançon cedex (03.81.83.30.23).
Formation complémentaire d'initiative locale en infographie et multimédia au lycée Pasteur, 4 rue du Lycée, 25000 Besançon (03.81.81.22.89).

En formation continue :
L'IUT de Belfort-Montbéliard et le CICV Pierre Schaeffer ont mis en oeuvre un Diplôme d'uni-

versité -concepteur réalisateur multimédia- qui s'est déroulée au mois d'octobre (renseignements : 03.84.58.77.18).

L'Université de Franche-Comté, service formation continue, a lancé une formation au télétravail de 2 ans, avec admission à niveau IV. La formation a démarré depuis le mois de septembre. Une formation destinée aux demandeurs d'emploi devrait démarrer l'an prochain. Renseignements, Université, 16 route de Gray, 25030 Besançon cedex (03.81.66.61.21).

Du 2 février au 13 août 98, DGD formation (Espace de la Motte, 70000 Vesoul, 03.84.76.20.24) propose une formation de

conception et ingénierie multimédia permettant de concevoir et réaliser un produit multimédia, concevoir des pages pour site Web, connaître les aspects économiques et juridiques du multimédia. Durée : 1095 h. Admission à niveau III, avec bonne connaissance de l'outil informatique ou expérience graphique.

A noter également que le CICV Pierre Schaeffer Montbéliard Belfort (coordonnées : BP5, 25310 Hérimoncourt, 03.81.30.90.30) annonce la création en 1998 d'une «pouponnière» de jeunes entrepreneurs dans le domaine des nouvelles technologies. Renseignements et appel à candidatures sur Internet : <http://www.cicv.fr/pouponniere>

LOS
PRO
DUC
TiO
N

et VMA
présentent

Maxime LE FORESTIER

chante Brassens

Dimanche 18 Février 98 - 18 h - OPÉRA THÉÂTRE BESANÇON

Location : OPÉRA THÉÂTRE uniquement
Renseignements 03.81.83.03.33

SMEREB
La mutuelle étudiante

En bref

● **CDPA** – comités de prévention de l'alcoolisme en Franche-Comté : 2 rue Morand à Besançon (03.81.83.22.74), 16 rue de la Fontaine à Pontarlier (03.81.39.30.33), 1 place du Palais de Justice à Vesoul (03.84.76.05.61), 10 rue des Salines à Lons-le-Saunier (03.84.47.21.75), 9 rue Aristide Briand à Dole (03.84.72.51.80), 18 rue Gaston Defferre à Belfort (03.84.21.08.20).

● **POINTS D'ÉCOUTE POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL** – il en existe 6 en Franche-Comté, dans les lieux suivants : aux CDPA de Besançon et Lons, au centre d'hygiène et d'alcologie, 6 cours François Villon à Vesoul (03.84.76.75.75), au lycée Notre-Dame des Anges, 48 faubourg de Montbéliard à Belfort (03.84.28.05.58), à l'Institution Ste-Marie, 40 faubourg des Ancêtres à Belfort (03.84.58.67.89) et au centre social du Martinet, 64 rue Dreyfus à Offemont (03.84.26.35.43).

● **MALETTE** – le dernier outil de sensibilisation mis en place par le Comité départemental de prévention de l'alcoolisme du Doubs s'appelle « La malette toxicom ». Réalisée à la demande de Jeunesse et Sports, elle est destinée aux formateurs et aux directeurs et animateurs de centres de loisirs. Elle permet de sensibiliser les jeunes à l'alcool et à d'autres toxicomanies.

PRÉVENTION

L'ANPA aide à résoudre les problèmes liés à l'alcool

Dans chaque département, cette association est représentée par un comité de prévention.

Les dangers liés à l'alcool concernent deux domaines : la route et la santé. Pour cette dernière, la Franche-Comté n'est, selon l'ANPA (Association nationale de prévention de l'alcoolisme), pas mal placée : en 94, avec 15,2 décès attribués à l'alcoolisme et à la cirrhose du foie pour 100 000 habitants, la région était l'une des cinq moins « touchées », loin du Nord-Pas-de-Calais et de la Bretagne (où le chiffre atteint 33 et 28,5). En revanche, les risques liés à la route sont aussi présents qu'ailleurs. Les jeunes sont concernés au premier chef, les accidents mortels étant la première cause de décès des 15 - 25 ans. Tous âges confondus, ils impliquent 4 fois sur 10 un conducteur dont le taux d'alcoolémie est supérieur à la norme autorisée. « Le problème des jeunes est qu'ils ont tendance à s'alcooliser momentanément à

l'occasion de fêtes ou de sorties et à prendre beaucoup de risques avec la route et la violence » note Marie-José Acinas, déléguée départementale de l'ANPA dans le Doubs. En ce qui concerne les jeunes, l'ANPA se préoccupe donc surtout de prévention, de remise en cause des idées fausses (exemples : l'alcool réchauffe ou l'alcool donne des forces) et d'information juste. Même si les Comités départementaux de prévention de l'alcoolisme incluent des équipes médicales pouvant accueillir, écouter et aider à soigner les personnes ayant des problèmes vis-à-vis de l'alcool, très peu de mineurs viennent pour une consultation. « On reçoit peu de jeunes de 15 à 26 ans, relate Marie-José Acinas, car à cet âge-là, il n'y a pas encore de dépendance installée. Cependant, on commence à en voir plus qu'avant. L'an dernier, 5 % des consultations concernaient les



En France, la consommation de vin diminue, mais il reste l'alcool le plus bu : 64 l par habitant en 95.

moins de 26 ans alors qu'il y a 10 ans, il n'y en avait pratiquement pas ». Depuis cette année, avec l'aide de la caisse régionale d'assurance maladie, la délégation régionale de l'ANPA a mis en place des points d'écoute pour jeunes en difficulté avec l'alcool, à l'intérieur de lycées ou de structures d'insertion (voir liste ci-contre). Si les problèmes sont plutôt liés à l'adolescence, l'ANPA a également décidé de

prendre le plus tôt possible. L'an dernier, les différents outils de sensibilisation du comité du Doubs lui permettaient par exemple de s'adresser aux jeunes de tous âges à partir de 9 ans. « L'an prochain précise Marie-José Acinas, on va essayer de sensibiliser également les 6 - 9 ans, à partir d'un spectacle de théâtre adapté du conte d'Andersen, « Le vilain petit canard ».

MUTUELLES

PRISMA

Salarié, Étudiant, Demandeur d'emploi :

Bénéficiez de vrais avantages avec une vraie mutuelle proche de vous.

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES.

mutuelle
bisontine

27, RUE CL. POUILLET
25041 BESANÇON CEDEX
TEL : 03.81.65.82.65

mutuelle
du haut-doubs

1, RUE NEUVE
25500 MORTEAU
TEL : 03.81.67.02.00

mutuelle
de montbéliard

4, RUE DES BATTERIES
DU PARC
25200 MONTBÉLIARD
TEL : 03.81.94.05.07

mutuelle
U.T.M. Jura

2, RUE DU SOLVAN
BP 516
39004 LONS-LE-SAUNIER
CEDEX
TEL : 03.84.43.09.43

mutuelle
M.D.I. 90

9, RUE GAMBETTA
BP 289
90005 BELFORT CEDEX
TEL : 03.84.58.62.62

MUTUELLES RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

Coupons à remettre ou à renvoyer à votre mutuelle la plus proche de votre domicile.

Oui, je désire recevoir de plus amples renseignements sur les garanties de la mutuelle.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète : Téléphone :

EMPLOI DE SERVICE

Se qualifier pour être reconnu

Pendant longtemps, on a cru que les emplois de service aux personnes ne nécessitent ni compétences, ni formations particulières. Aujourd'hui, on constate que la qualification devient une nécessité.

Le secteur des emplois de service aux personnes est souvent présenté comme un gisement d'emplois. C'est dans ce contexte que les années 90 ont vu naître des mesures pour favoriser l'emploi à domicile (exonération de charges sociales, réduction d'impôt...). Ces aides ont permis la création d'emplois et ont évité le recours au travail au noir.

Au fil des ans, ce secteur, afin d'être reconnu, cherche à se structurer et à se professionnaliser. Cela passe notamment par la formation.

Le diplôme phare en matière d'aide à domicile est le Cafad (Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile). En Franche-Comté, trois organismes de formation sont agréés par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales pour dispenser cette formation qui est accessible uniquement aux personnes en cours d'emploi. Il s'agit de l'IRTS, de l'Ifpa et de l'Irfa. La formation se déroule durant 400 heures dont 120 heures de stage professionnel.

Pour ceux qui ne sont pas admis au Cafad, l'Ifpa propose une qualification d'aide à domicile. La formation est alignée sur celle du Cafad mais elle permet aux personnes qui ne sont pas en emploi et qui ont un projet professionnel d'accéder à une qualification dans ce domaine.

Une reconnaissance et un statut dans la profession

Par ailleurs, afin d'éviter d'avoir à gérer des litiges dus au manque de qualification d'un d'employé à domicile, la Fepem (Fédération d'employeurs de personnel employé de maison) a passé un accord avec l'Irfa pour que celui-ci mette en place une formation qualifiante d'employé familial. L'objectif est d'offrir une garantie minimum quant aux compétences des personnes embauchées. La formation d'environ 800 heures, dont le quart en stage pratique, propose à un public de demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et pratiques. Avec à la clé une reconnaissance et un

statut dans le secteur de l'emploi à domicile. Parfois même des offres d'emploi avant la fin du cursus.

Dans le cadre de l'alternance, Aspect propose le Bepa service aux personnes. Cette formation qui a lieu à Pontarlier a été mise en place pour répondre à un besoin dans le Haut-Doubs. Elle se déroule durant deux ans dont la moitié du temps en entreprise : crèches, maisons de retraite... Ces stages permettent d'avoir une vue d'ensemble du métier. La formation s'adresse en priorité aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui ont un projet professionnel défini notamment dans le cadre d'une formation préqualifiante.

CIFP

IRTS, 4B rue Léonard de Vinci, BP2107, 25051 Besançon cedex (03.81.65.54.19)

IFPA, 1 rue de la Schliffe, BP121, 25201 Montbéliard cedex (03.81.96.71.32)

IRFA, 43 avenue des Alliés, 25200 Montbéliard (03.81.32.21.63)

ASPECT, 9 rue de Pontarlier, 25000 Besançon (03.81.82.88.36)

En bref

● **INFORMATION** - Vous êtes à la recherche d'une formation, consultez le service télématique du CIFP. Depuis 1985, le Centre d'Information sur la Formation Professionnelle met à la disposition des professionnels de la formation et du public, une présentation sur minitel des actions de formation continue, et des organismes de formation qui les mettent en œuvre. En consultant la banque de données du CIFP sur le 3614 code CIFP (0,37 F par minute de connexion), vous aurez accès à plus de 1200 actions de formation mises en place en Franche-Comté, par les 370 principaux organismes actifs. Vous connaîtrez les premières informations : objectifs, programme, niveau de la formation, public concerné, coordonnées des organismes de formation.

Sont également présentées, les formations accessibles dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Au fil des ans, ce service s'est enrichi de nouvelles rubriques. A côté de l'offre de formation, on trouve désormais : les adresses utiles, le droit de la formation, l'apprentissage en Franche-Comté, une boîte aux lettres, la rubrique «formation service».

● **OLYMPIADES DES MÉTIERS** - Calendrier prévisionnel. Les Olympiades internationales se dérouleront à Montréal (Canada) du 11 au 14 novembre 1999. Auparavant de septembre à décembre 1998 des Olympiades régionales seront organisées puis d'avril à mai 1999 auront lieu les Olympiades nationales. De nouveaux métiers devraient faire partie de la liste officielle : ferblantier couvreur ; paysagiste ; chauffagiste ; constructeur de route ; mécanique poids lourd.



Embaucher des gens formés, c'est l'assurance d'un service de qualité.

FORMATION

L'alternance entre à l'AFPA

Pourquoi des contrats en alternance avec l'AFPA ? Une plaquette réalisée par cet organisme présente les 12 bonnes raisons de choisir ses formations.

Depuis 50 ans, l'AFPA répond aux besoins de qualifications et de compétences des individus et des entreprises. Elle intervient dans de nombreuses formations. Aujourd'hui les syndicats, les organisations patronales, les pouvoirs publics ont une position unanime sur les contrats en alternance, en particulier le contrat de qualification. Ce contrat est pour l'entreprise la garantie d'un salarié compétent et formé à sa mesure et pour le jeune celle d'une expérience couplée à une formation qualifiante.

C'est pourquoi l'AFPA Franche-Comté décide d'être au rendez-vous de l'alternance et propose près de 50 formations dans le cadre de contrat d'orientation, de contrat d'adaptation

et surtout de contrat de qualification. Une plaquette d'information réalisée par l'AFPA et destinée aux entreprises présente les métiers préparés et les raisons de choisir cet organisme.

On y apprend que des dates d'entrée en stage sont programmées tout au long de l'année permettant de commencer la formation, dans la plupart des cas, un mois après la signature du contrat en alternance ; un bilan d'orientation pouvant, au préalable être proposé par les psychologues du travail AFPA pour renforcer un projet professionnel.

Pour «coller» au rythme et aux exigences de l'entreprise, les temps de formation peuvent s'adapter selon les activités.

Les programmes sont individualisés et développent les compétences essen-

tielles et nécessaires à l'exercice du futur métier. D'autre part, l'enseignement peut être personnalisé et son contenu adapté sur mesure à l'activité de l'entreprise.

Des formateurs et des professionnels qualifiés, issus des métiers qu'ils enseignent et formés à la pédagogie pour adulte, assurent la formation. L'AFPA rappelle qu'elle n'intervient pas uniquement auprès des jeunes mais qu'elle est également un appui aux tuteurs d'entreprise dans le cadre de formations qui leur sont destinées. Des facilités de vie sont accordées à l'ensemble des stagiaires. Les centres AFPA disposent chacun d'un restaurant à prix réduit et certains proposent un hébergement.

CIFP

FONCTION PUBLIQUE Le congé formation-mobilité

Au cours de leur carrière, certains fonctionnaires souhaitent travailler dans un autre corps, à un poste de même niveau et de même catégorie. Pour leur permettre de se former, un congé formation-mobilité a été mis en place. (décret du 13 novembre 1997). Ce congé d'une durée maximale de 6 mois permet de suivre une formation adaptée à ce souhait, préalablement à l'entrée dans le corps de fonctionnaire correspondant. La demande de congé doit être adressée au chef de service qui, dans le délai de deux mois, doit faire connaître son agrément ou les motifs de son rejet. Le cycle de formation est adapté aux spécificités de l'emploi envisagé. Il comporte des enseignements

théoriques et pratiques ainsi qu'un ou plusieurs stages professionnels. Les modalités d'organisation du cycle de formation sont définies par arrêté des ministres intéressés.

Préalablement à l'entrée en formation, le fonctionnaire bénéficie de droit s'il le souhaite d'un bilan professionnel pris en charge par l'administration. Durant le congé, il reste en position d'activité dans son corps d'origine. Il conserve son traitement ainsi que tous les avantages liés à sa fonction.

A l'issue du congé, le détachement du fonctionnaire est prononcé d'office.

Après au moins deux années de service effectif, le fonctionnaire est de droit, sur sa demande intégré dans le corps d'accueil.



0,37 F/minute
RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ

CIFP
CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE



JOBS

Les annonces suivantes sont des offres de stages pour les étudiants de l'enseignement supérieur émanant du service régional des stages. Pour faire acte de candidature à l'une de ces offres, envoyer CV et lettre de motivation à : Frédéric Laville, service régionale des stages, CRIJ, 27 rue de la République, 25000 Besançon. Préciser à chaque fois la référence de l'offre. Pour tout renseignement complémentaire :

- ▲ Référence : 01 15/11/97 05 03. Date limite de candidature : 10/01/97. Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / gestion financière. Sous domaine : droit / fiscalité et contentieux / recouvrement. Lieu : Besançon. Activité : logiciels médicaux. Objet : protection de l'entreprise à l'international. Niveau requis : bac + 3 minimum. Diplôme préparé : DESS Droit. Connaissances requises : Juridique, social, international. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.
- ▲ Référence : 01 17/11/97 01 05. Date limite de candidature : 15/01/98. Domaine : production

/ fabrication / chantiers / services connexes de la production. Sous domaine : bois / papier / matériaux de construction. Lieu : Bois d'Amont (Jura). Activité : fabrication de skis. Objet : étude des procédés de traitement de surface des semelles de ski. Collage. Travail des composites bois, plastique. Diplôme préparé : MST ATIBA. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.

- ▲ Référence : 01 10/01/97 05 02. Date limite de candidature : 05/01/98. Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / gestion financière. Sous domaine : gestion administrative. Lieu : Ornans (Doubs). Activité : emballages alimentaires. Objet : mise en place d'une nouvelle procédure avec les fournisseurs. Niveau requis : bac+1. Diplôme préparé : DUT Gestion des Entreprises. Durée du stage : 10 semaines. Début souhaité du stage : 01/02/98. Déplacements prévus, indemnités possible, gratification possible.
- ▲ Référence : 05 13/11/97 06 06. Date limite de candidature : 10/01/98. Domaine : communication et création / fonctions médicales, sociales, culturelles. Sous domaine : médecine / diététique. Lieu : Besançon. Activité : formation et insertion.

Objet : apporter des conseils en diététique après constat des pratiques alimentaires à des personnes en difficulté sociale et professionnelle. Sensibiliser ce public à l'hygiène alimentaire. Niveau requis : bac+4. Diplôme préparé : médecine. Connaissances requises : diététique. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible

- ▲ Référence : 13 13/11/97 06 10. Date limite de candidature : 10/01/98. Domaine : communication et création / fonctions médicales, sociales, culturelles. Sous domaine : sociologie. Lieu : Besançon. Activité : logement social HLM. Objet : travaux de fond concernant le logement social. Niveau requis : bac+ Diplôme préparé : licence sociologie. Connaissances requises : Histoire. Durée du stage : selon formation. Début souhaité du stage : 01/02/98. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.
- ▲ Référence : 15 13/11/97 05 08. Date limite de candidature : 10/02/98. Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / gestion financière. Sous domaine : psychologie sociale et travail. Lieu : Besançon. Activité : sanitaire et social. Objet : faire apparaître à partir de données objectives et quantifiables la réalité de

l'exclusion en Franche-Comté et les conséquences (santé, social, économique). Situation à comparer au niveau national. Niveau requis : bac + 3 psychologie. Diplôme préparé : maîtrise psychologie. Durée du stage : selon formation. Début souhaité du stage : 04/98. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible

- ▲ Référence : 17 15/11/97 04 06. Date limite de candidature : 30/01/98. Domaine : spécialiste d'activités tertiaires / informatique. Sous domaine : informatique de gestion. Lieu : Besançon. Activité : formation. Objet : création d'un fichier informatique permettant le suivi administratif (du devis à la facturation) des stagiaires accueillis. Niveau requis : bac + 2 Info. Connaissances requises : Excel, Word, Access. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible
- ▲ Référence : 19 14/11/97 01 03. Date limite de candidature : 01/02/98. Domaine : production / fabrication / chantiers / services connexes de la production. Sous domaine : électricité / électronique / automatique. Lieu : Besançon. Activité : injection plastique. Objet : étude des possibilités et de la rentabilité l'automatisation de la production de petites séries. Niveau

requis : bac +. Diplôme préparé : automatisation/gestion de prod. Connaissances requises : Autonomie. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.

- ▲ Référence : 23 13/11/97 05 04. Date limite de candidature : 01/03/98. Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / gestion financière. Sous domaine : contrôle de gestion - audit. Lieu : Pirey (Doubs). Activité : conception outillage précision. Objet : gestion des coûts de production. Niveau requis : bac +2 gestion de production. Durée du stage : selon formation. Début souhaité du stage : 05/98. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.

- ▲ Référence : 23 14/11/97 05 08. Date limite de candidature : 15/01/98. Domaine : administration / gestion / organisation / comptabilité / gestion financière. Sous domaine : psychologie sociale et travail. Lieu : Besançon. Activité : transports urbains. Objet : audit relatif à l'organisation du travail. Recommandations en vue d'améliorer l'efficacité du service. Niveau requis : bac + 3. Durée du stage : selon formation. Déplacements prévus, indemnités possibles, gratification possible.

09603994 MG1

OUVERTURE



UNIQUE DANS LA REGION !



**VENTE ET LOCATION
D'ORDINATEURS
PC EN LIBRE-SERVICE
AVEC IMPRIMANTE**

- Location à l'heure, à la semaine, au mois, à l'année
- Nombreux logiciels disponibles : Word, Excel, Power Point, Access...
- 1/2 tarif pour les étudiants

SNACKS et BOISSONS sur place
5 bis, avenue Wilson - 90000 BELFORT
Tél. 03.84.21.96.48 - Fax 03.84.21.96.53

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

RADIO CAMPUS

La voix des étudiants sur 102.4 FM

La première radio des étudiants francs-comtois a démarré. Elle a obtenu une autorisation d'émettre jusqu'au 15 mai 1998.

Incontournable, la musique : réalisée par et pour les étudiants, la grille de Radio Campus en contient évidemment beaucoup, de tous les styles. Le reste n'est pas pour autant négligé : chaque après-midi, une émission sur l'emploi, tous les jours, des nouvelles de ce qui se passe sur le campus, chaque matin, une émission plutôt conviviale et sympa («Réveil plus»), un vendredi par mois un débat et de temps à autres des créations sonores de fictions (théâtre ou BD mis en sons), etc. «Notre axe, ce sont les étudiants et le local» annoncent Martial Greuillet et Marie-Hélène Basset, les initiateurs du projet.

A peine l'idée de cette radio lancée, la grille de programme était quasiment bouclée. «Nous voulions que ce soient les étudiants qui animent. On n'a pas fait beaucoup de pub, trois ou quatre affiches et beaucoup sont venus spontanément nous proposer leurs services. Notre objectif était d'avoir une émission pour chaque UFR, c'est presque le cas. Chacun crée son concept en essayant d'inclure une thématique propre à sa filière». Fac de lettres, droit, beaux-arts, STAPS, ENSMM ou encore le CLA ont donc leur représentants à l'antenne une fois par semaine. Autre satisfaction, huit étudiants de



l'IUT de Vesoul tiennent le micro le jeudi de 13 à 16 h : même si la zone de diffusion est limitée à 20 km autour de la capitale comtoise, les responsables souhaitent que Radio Campus soit vraiment représentative, et donc espèrent également des échos de Montbéliard et Belfort. Pour être tout à fait complète, l'antenne a même été ouverte à 2 lycées de Besançon.

Située sur le campus de la Bouloie, la nouvelle radio fait partie d'IAS-TAR, institution européenne regroupant les radios étudiantes. Une quinzaine de médias de ce type existent

en France. «A Besançon, il n'y en a jamais eu précise Martial Greuillet. La plus proche est à Dijon ; elle fonctionne depuis 10 ans et tourne très bien avec 10000 auditeurs par jour, mais avec une zone de diffusion beaucoup plus large. Pour notre part, nous ne nous fixons pas d'objectif quantitatif. On espère juste une autorisation et une fréquence définitives en juin prochain».

S.P.

Radio Campus, 7 rue Laplace, 25004 Besançon cedex (03.81.53.65.80).

INFO-Doc Un groupe emploi en Franche-Comté

L'ADBS - association des professionnels de l'information-documentation regroupe 5000 adhérents en France. L'une de ses activités est de mettre en place des groupes emploi dans toutes les régions, ce qui est le cas depuis deux mois en Franche-Comté. Ouvert aux documentalistes en recherche d'emploi ou souhaitant évoluer dans

leur métier, il se réunit les 1er et 3e lundis de chaque mois (prochaine réunion le 5 janvier) pour échanger des informations, des contacts, des offres d'emploi. Le groupe pense mettre également en place des formations d'intervenants extérieurs sur la connaissance du tissu économique local, des recherches d'infos sur les domaines d'activité

les plus marquants, des visites de centres de documentation ou d'entreprise ou encore des réflexions sur l'évolution de la profession...

Le lieu de réunion n'est pas encore fixé, mais les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Isabelle Bécar au 03.81.53.40.57.

ÉDUCATION L'académie de Besançon sur Internet

Depuis le mois d'octobre, l'académie de Besançon a ouvert son site sur Internet. Présentation géographique, historique et administrative de l'académie, grands dossiers de l'Education nationale, actualités de l'enseignement et nombre d'informations touchant la vie des établissements, les formations, les échanges pédagogiques entre professeurs ou les activités des

élèves sont exposés sur le site. S'inscrivant dans la politique de développement des nouvelles technologies dans le système éducatif, le serveur est bien entendu ouvert à tous, élèves, personnels, professeurs, partenaires et usagers de l'Education nationale.

Adresse Internet : <http://www.ac-besancon.fr> ou <http://www.besancon.men.fr>

SÉMINAIRE La pluriactivité au service de l'emploi

Alternative intéressante à l'emploi classique pour les personnes souhaitant créer leur propre activité, la pluriactivité est le fait pour une personne soit de mixer ses statuts (salarié + travailleur indépendant) soit de composer un poste avec plusieurs employeurs. Elle permet entre autres de démarrer progressivement la création d'une entreprise. Même si elle est pratiquée depuis longtemps, elle peut apporter aujourd'hui des réponses au morcellement de l'activité économique. L'organisme Cré-Entreprendre possède un dispositif «entreprendre en

pluriactivité». C'est dans ce cadre qu'il organise une journée d'information sur le thème, le 30 janvier prochain dans les salons du Novotel, rue de Trey à Besançon (de 8 h 30 à 18 h). Plusieurs sujets y seront abordés : la formation du pluriactif, les formes de la pluriactivité, la réglementation, les avantages et les freins, les secteurs d'activité propices...

Renseignements : Cré-Entreprendre, place Charles Guyon, zone d'activité des Prés de Vaux, 25000 Besançon (03.81.65.37.65).

En bref

● **ASTRONOMIE** - les conférences mensuelles de l'Observatoire de Besançon sont gratuites. Elles ont lieu le samedi à 14 h 30 au 41 bis avenue de l'Observatoire (renseignements, 03.81.66.69.00). Prochain thème : «Navigation astronomique à la Renaissance» par François Puel, astronome à l'Observatoire de Besançon, le 10 janvier.

● **BREVET** - pour pouvoir surveiller les baignades en centre de vacances et de loisirs, il faut posséder le Brevet de surveillance de baignade. La Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Besançon propose deux sessions de cet examen (le 30 mars et le 18 mai 1998), réservées aux personnes domiciliées dans le département du Doubs. Pour obtenir le contenu des épreuves, il faut faire parvenir une enveloppe timbrée à 3 F et libellée à vos noms et

adresses à la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, 27 rue Sancey, BP1983, 25020 Besançon cedex en précisant «service BSB». Dossiers à déposer avant le 28 février. Renseignements : 03.81.41.26.27. D'autre part, Profession sport 25 propose un stage de préparation à cet examen. Renseignements : 03.81.88.35.35.

● **INTERNET** - l'association «Internet Franche-Comté» propose des séances d'initiation à l'utilisation d'Internet et des cours de formation pour l'approfondissement des différents utilitaires. Des réunions mensuelles sont également organisées pour parfaire les connaissances des adhérents. Adresse : 34 rue de Chasnot, 25000 Besançon (03.81.80.04.94).



L'équipe de Boîte à Coupe Saint-Pierre, Boîte à Coupe Saint-Jean, vous présente ses meilleurs vœux pour 1998.

BOITE A COUPE

Saint-Pierre
(rez-de-chaussée face escalator)
Centre St-Pierre - 28, rue de la République
BESANÇON - Tél. 03.81.81.04.88

BOITE A COUPE

Saint-Jean
13, rue Ronchaux
BESANÇON - Tél. 03.81.81.62.62

En bref

● **HIVER** – le dispositif d'accueil d'urgence pour les sans-abri comprend 60000 places sur l'ensemble du territoire, dont 15000 mobilisables en urgence. Pour connaître les possibilités dans chaque département un numéro vert d'urgence a été instauré : le 115.

● **PARUTION** – petit guide pratique très bien réalisé, «1000 réponses pratiques aux questions des jeunes» donne des indications pour s'informer sur les droits, les devoirs, les possibilités, les organismes dans tous les domaines de la vie quotidienne. En quatre grandes sections (emploi, vie quotidienne, citoyenneté et famille) et en 144 pages, ce fascicule au format poche réalisé en association avec la Mission locale de La Rochelle est disponible par correspondance aux Editions d'Orbestier, 38 rue de l'Abbaye, 85180 Le Château d'Olonne (tél. 02.51.21.51.38). Pour un exemplaire, le tarif est de 49 F plus 16 F de frais d'expédition.

● **ELECTIONS** – désormais, les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office sur la liste électorale de leur commune. Une disposition qui résulte de la loi du 10 novembre 1997 visant à favoriser la participation aux votes (en 95, pour l'élection présidentielle, 30 % des jeunes de 18 et 19 ans n'étaient pas inscrits sur les listes).

SERVICE NATIONAL

L'appel sous les drapeaux est mis en berne

**Le nouveau service :
une journée obligatoire
et des possibilités de volontariat.**

Sauf coup dur, on ne vous appellera plus sous les drapeaux. Votée le 8 novembre dernier, la loi portant réforme du service national entre en vigueur pour les garçons nés après le 31 décembre 1978 et les filles nées après le 31 décembre 1985. Pour eux - les garçons surtout -, fini le service national tel qu'on l'a connu jusqu'à présent. L'usage n'est cependant pas totalement enterré puisque l'appel sous les drapeaux pourra être rétabli par la loi dès que la défense de la Nation l'exigera.

Le service national prend donc un tour nouveau, basé sur quelques obligations et la possibilité d'un volontariat. Quelques modalités pratiques de ces derniers sont encore à préciser, mais il s'agira d'une part d'un volontariat de défense, ouvert aux 18 - 26 ans,

d'une durée d'un an renouvelable cinq fois et rémunéré au SMIC (27000 postes dont 16000 dans la gendarmerie devraient être ouverts d'ici 2002) et d'un volontariat dans les domaines de la prévention, de la solidarité, de la coopération internationale ou de l'aide humanitaire en France ou à l'étranger.

Les obligations prévues par la nouvelle loi sont limitées : nécessité de se faire recenser à 16 ans à la mairie de son domicile (à 17 ans pour les garçons nés en 80 et 81), dès à présent pour les garçons, à partir de 1999 pour les filles ; enseignement obligatoire dans les collèges et lycées «sur les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne» à partir de la rentrée 98 et enfin l'APD (appel de préparation à la



Service national : fin des exercices de style.

défense) : il s'agit d'une journée comprenant la présentation de la défense nationale, des volontariats, des préparations militaires, des possibilités de professionnalisation dans l'armée et une évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, afin de dépister l'illettrisme. Cet APD devra se dérouler entre le jour du recensement et le 18e anniversaire du jeune (19e pour ceux qui sont nés en 80, 81,

82). A noter que le recensement et l'APD sont impératifs pour pouvoir s'inscrire, avant 25 ans, aux examens et concours publics. Dernière précision, des décrets fixeront prochainement les conditions de report supplémentaire pour les jeunes en formation ou titulaires d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée d'au moins 6 mois.

S.P.

0419183

**LOS
PRO
DUC
TION**

présente



Élie KAKOU

**Mardi
27 janvier 98**

20 h 30

**BESANÇON
Palais des Sports**

LOCATION :

NUGGET'S

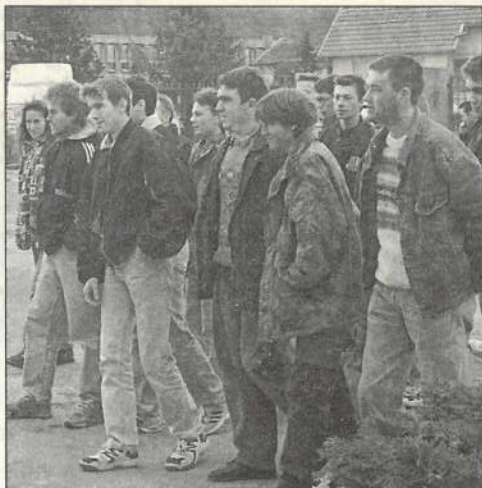
Renseignements : 03.81.83.35.67

INSERTION

Aide régionale pour l'emploi des jeunes

Le Conseil régional a décidé d'appuyer le dispositif emplois-jeunes mis en place par le gouvernement.

Le Conseil régional a voté son appui au dispositif dit des emplois-jeunes visant à créer de nouveaux emplois pour les jeunes et répondant à des besoins non satisfaits. La Région participera «de façon proportionnelle à raison de 15 à 20 % du SMIC affecté des charges salariales pour des salaires allant respectivement de 100 à 120 % du SMIC». Cette participation sera réduite chaque année au maximum de 1/5e. Elle exclut toute autre participation d'une collectivité publique ou d'un cofinancement privé extérieur à l'employeur. Pour obtenir cette aide, les employeurs doivent faire une demande de participation de la Région à la rémunération de son salarié après accord de principe de l'Etat. A l'attention des employeurs potentiels, une première liste d'emplois éligibles dans ce cadre a été établie par le Conseil régional, elle sera complétée ultérieurement d'autres intitulés de postes. Pour l'instant, il s'agit d'emplois dans les domaines de l'éducation, formation et apprentissage (technicien en développement informatique, assistant en soutien scolaire et accompagnement éducatif en lycées et CFA, chargé de relation avec les entreprises et avec l'international, technicien d'agencement, de maintenance et de prévention pour les établissements scolaires, d'apprentissage et de formation), du cadre de vie (chargé de prévention des conduites à risques



et de la violence, chargé d'assistance et de prévention dans les transports), de l'aménagement rural (chargé d'études, de projets et de développement en matière d'aménagement, conseiller en aménagement des systèmes aquatiques, technicien de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel), de la culture (chef de projet d'activités culturelles) et du sport, loisirs et tourisme (technicien, animateur de tourisme, de sport et de loisirs, chargé de projet dans les structures de tourisme).

Rappelons que les structures qui peuvent être concernées sont les collectivités territoriales, établissements publics et autres personnes morales de droit public, les organismes privés à but non lucratif (associations, comités d'entreprise, sociétés mutualistes...), les personnes morales chargées de la gestion d'un service public ainsi que les groupements de ces mêmes personnes sous formes d'associations loi 1901. La décision concernant l'octroi ou non des emplois-jeunes incombe à la Préfecture.

EMPLOI VOCATIONNEL PAR ALTERNANCE

Vous n'avez pas de qualification...

Ce dispositif vous permet d'avoir une première expérience professionnelle en entreprise.

Emploi vocationnel par alternance est un dispositif pour les jeunes en recherche d'emploi, âgés de 18 à 25 ans, sans qualification professionnelle (c'est-à-dire d'un niveau inférieur au CAP). Il leur permet d'effectuer un stage de neuf mois maximum en entreprise accompagné d'une formation adaptée de 350 heures et d'un encadrement par un tuteur. Ce qui représente pour eux une première expérience professionnelle en même temps que la découverte effective

d'un métier. Ce stage est rémunéré 2500 francs nets par mois. La plupart des métiers sont concernés par ce dispositif puisque tous les responsables d'une petite ou moyenne entreprise, d'une association, d'un établissement public ou d'une collectivité locale peuvent participer au dispositif à condition de pouvoir accueillir un jeune sur un poste de travail non qualifié. Pour favoriser le développement d'EVA, leur apport a été réduit au maximum :

aucune contribution financière ne leur est demandée, gestion administrative et financière du dossier est assurée par le Conseil régional. Il s'agit juste pour eux de fournir au stagiaire une activité professionnelle formatrice et de désigner un professionnel confirmé de la structure qui sera son tuteur.

Renseignements et candidatures auprès des 22 Espaces-jeunes de la Région ou auprès du Conseil régional de Franche-Comté, 03.81.61.61.61.

CHRYSLIDE Vous êtes diplômé bac+2 et au-delà...

Chrysalide s'adresse aux demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans, diplômés d'un bac + 2. Ce dispositif récent leur permet de connaître une première expérience professionnelle en entreprise, par l'intermédiaire d'un stage de douze mois non renouvelable. Rémunéré 4000 francs net par mois, le stagiaire est encadré par un tuteur. Normalement, le stage doit avoir une finalité d'embauche. En effet, les organismes d'accueil potentiels sont les petites et moyennes entreprises qui peuvent former un stagiaire pendant un an dans la perspective de lui faire signer un contrat de travail. Le stagiaire peut d'ailleurs prospecter lui-même auprès des entreprises.

Dix relais dans la région sont à sa disposition pour l'aider dans sa démarche : unions patronales du Doubs et du Jura, fédération régionale du bâtiment, Chambres de commerce et d'industrie du Doubs - antenne de Montbéliard, du Jura, de Lure-Luxeuil, de Vesoul-Gray et de Belfort, comité régional des dirigeants de petites et moyennes entreprises de Franche-Comté, chambre de métiers de Lure.

Pour ce dispositif, si le Conseil régional prend en charge la rémunération du stagiaire et la gestion administrative et financière du dossier, il demande une contribution de 2000 francs par mois à l'employeur.

TRAIT D'UNION Vous avez un diplôme du CAP au bac...

Trait d'union est le plus récent des dispositifs en faveur de l'insertion des jeunes. Il s'agit d'un stage en entreprise de 9 mois maximum avec une formation adaptée en centre de formation d'une durée de 300 heures et l'encadrement d'un tuteur. Il s'adresse aux 18 - 25 ans ayant obtenu un CAP ou un BEP ou ayant un niveau bac sans forcément l'avoir obtenu ou encore en ayant un niveau bac + 2 sans le diplôme.

Première expérience professionnelle en entreprise, le stage «Trait d'union» est assorti d'une perspective d'embauche ou un parcours individualisé vers la formation professionnelle. Une rémunération de 3000 francs nets par mois est octroyée au stagiaire.

Petites et moyennes entreprises mais aussi associations, établissements publics ou collectivités territoriales peuvent accueillir de tels stages à condition de pouvoir former un jeune qui s'adapte à un poste de travail de la structure et de lui apporter l'aide d'un professionnel confirmé qui sera son tuteur. Rémunération, charges sociales, gestion administrative et financière du dossier sont pris en charge par le Conseil régional mais une contribution de 1000 francs nets par mois est demandée à l'employeur.

Les jeunes peuvent prospecter eux-mêmes pour trouver ces lieux d'accueil et faire appel à l'un des Espaces jeunes de la région pour remplir un dossier de candidature.

En bref

● **INSERTION** - L'OREF (Observatoire régional de l'emploi et de la formation) vient de publier une enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens et des apprentis francs-comtois par filière et niveau de formation. Cette enquête a été réalisée en juin 96 auprès de jeunes sortis de lycées professionnels et CFA en juin 92. Parmi eux, 73 % ont alors obtenu le diplôme préparé. Quatre ans plus tard, 60 % des non-diplômés et 70 % des diplômés ont un emploi. Ce taux varie de 51 % pour la filière métiers de la propreté à 80 % pour celle de la réparation automobile. A noter que quelle que soit la filière de formation dont ils sont issus, les jeunes connais-

sent une première expérience professionnelle en moyenne dans les trois mois suivants la sortie de formation. Près de 90 % des jeunes sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent et 62 % estiment qu'il correspond à la formation suivie en 92.

● **INTERNET** - un certain nombre de sites Internet propose des offres d'emploi, parmi les quels celui de l'ANPE (<http://www.anpe.fr>). A noter également, du 8 au 10 janvier, à Autrans, une rencontre d'internautes consacrée aux nouveaux métiers. Renseignements complémentaires sur le site <http://www.isoc.asso.fr>

DROITS

Les enfants peuvent s'adre

Comment les mineurs peuvent-ils exercer leurs droits ? Quel accès ont-ils à la justice ?

Les enfants ont des droits. Cette simple affirmation de plus en plus admise au sein de notre société l'est depuis peu. La Convention internationale des droits de l'enfant n'a été adoptée qu'au début de la décennie, même si ses prémices datent des années 20 ou du travail de Janusz Korczak en Pologne, pendant la guerre. C'est d'ailleurs à l'initiative de la Pologne que fut élaborée cette convention qui admet que les moins de 18 ans ont des droits spécifiques qui leur sont dus parce qu'ils sont des enfants. A Besançon, Me Nicole Rigoulot fait partie de la trentaine d'avocats qui ont décidé de créer une équipe d'avocats pour enfants. «Avant 90, explique-t-elle, les enfants étaient objets de droit. Aujourd'hui ils sont sujets. C'est un débat qui existait déjà il y a un siècle à propos de la femme. Au début, on entendait beaucoup de critiques : on veut rendre les enfants adultes, on veut trop les responsabiliser, il y aura des enfants dans tous les tribunaux... Or ce n'est pas le cas : comme les adultes, les enfants n'exercent leurs droits que lorsqu'ils en ont vraiment besoin». Considéré comme une personne, l'enfant reste incapable juridiquement ; il ne peut par exemple pas opérer de transaction en bourse ou gérer un patrimoine. L'accès à la justice lui est par contre de plus en plus ouvert, même si, selon Nicole Rigoulot, «le droit français ne va pas jusqu'au bout de la Convention : l'enfant a le droit d'être entendu par la justice mais pas celui d'être partie au procès». S'il ne peut ester en justice sauf par l'intermédiaire d'un adulte, l'enfant peut écrire seul au juge des enfants ou demander à le rencontrer (il intervient lorsqu'un mineur est victime ou responsable d'un délit ou quand

ses parents manquent à leur tâche). Il peut également s'adresser au procureur de la République ou à un avocat. Dans les cas de divorce, il a le droit d'être entendu par le juge aux affaires familiales. Dans toute affaire de justice, il peut bénéficier de l'aide juridictionnelle gratuite et donner son avis au juge, même si ce dernier n'est pas tenu de l'écouter. L'enfant est représenté par ses parents, sauf en cas de contradiction d'intérêt, auquel cas il peut demander la désignation d'un administrateur ad hoc. Depuis la loi du 8 janvier 93, il a le droit, dans les cas de divorce de ses parents, d'être entendu par le juge aux affaires familiales et peut également être représenté au procès par un administrateur ad hoc. Et hormis la justice, l'enfant peut s'adresser à une série d'organismes ou d'associations spécialisées (voir pp. 13 à 15).

Les droits des enfants passent par les adultes

Mais, pour de multiples raisons, l'accès des enfants au droit est difficile à mettre en pratique. Il existe un problème de connaissance des droits, mais aussi d'expression de ceux-ci : rares sont les enfants qui, dans les faits, s'adressent directement aux structures mentionnées. Et rares sont les adultes qui admettent qu'un enfant puisse agir de lui-même. Quoi qu'on en dise, ce n'est pas dans les moeurs. «Un enfant est venu me voir récemment pour une demande qui n'était pas contentieuse, relate Nicole Rigoulot. C'était un cas de divorce, il demandait juste à pouvoir voir le parent avec qui il ne vivait pas. Il a rempli lui-même son dossier,

sans en parler. Le parent qui avait sa garde a trouvé ça insupportable alors que ce n'était pas dirigé contre lui. Le gamin a été victime d'ostracisme chez lui au point d'en arriver à changer d'avis». Dans des cas semblables, difficile de concilier l'action juridique avec la dépendance matérielle et morale des parents. En réalité, c'est d'abord par les adultes que passe le droit des enfants : ils doivent comprendre qu'il n'est pas un objet et qu'il n'appartient pas à ses parents.

Pas de droits sans devoirs

Les adultes sont concernés au premier chef par l'exercice du droit des enfants. C'est à eux qu'il incombe de faire connaître ses droits à l'enfant et de l'aider à les exprimer. Car si l'on peut encore imaginer qu'ils agissent d'eux-mêmes à 10 ou 12 ans, qu'en est-il à 4 ans ? Que se passe-t-il lorsque les parents sont déficients ou lorsque ce sont eux qui bafouent les droits de leurs enfants ? Tout dépend de la capacité de la société de détecter ces cas. Information, conseils, aide, accompagnement, et surtout détection sont le rôle de tous, école et parents en premier lieu, mais aussi des proches. Il faut rappeler qu'il ne s'agit pas de s'immiscer dans la vie privée d'une famille que de dénoncer un mauvais traitement et qu'au contraire ne pas le faire peut équivaloir à non-assistance à personne en danger (voir p.15). De manière générale, la prévention et la détection se densifient, notamment à l'école, le lieu sans doute le plus approprié, mais aussi par l'intermédiaire des organismes sociaux. Si les chiffres liés à la



maltraitance grandissent chaque année, c'est aussi parce que les travailleurs sociaux la détectent mieux et que la loi, la médiatisation du problème et l'ambiance générale donnent plus l'occasion aux victimes ou aux proches de dénoncer. Des conventions interinstitutionnelles sont signés depuis quelques temps entre l'Education nationale, les ministères de la Justice et de l'Intérieur pour mieux appréhender les cas de maltraitance. Signalons également qu'à Besançon, une collaboration unique en France entre deux thérapeutes, Dominique Frémy et Odile Maurice, et la police est

menée pour améliorer les auditions d'enfants victimes. Evidemment, qui dit droits dit limites à ces derniers, et donc devoirs. Là encore, c'est le rôle des adultes d'inculquer cette notion et de dire halte le cas échéant. «Dans l'ensemble, souligne Nicole Rigoulot, on parle plus souvent aux enfants de leurs devoirs que de leurs droits. Parler de ceux-ci n'enlève rien aux droits des adultes. Le but n'est pas de leur dire «vous avez tous les droits», mais bien «vous avez tels ou tels droits, mais il ne faut pas les outrepasser»».

Stéphane PARIS

Sur place
à emporter



Location
Informatique

26, rue Bersot à Besançon
03.81.81.41.30

Et si vous ne payez qu'en Février ?

hp	Imprimante Couleur	95 F /mois*	hp
	PC Bureautique	450 F /mois*	
	PC Multimédia	630 F /mois*	

*Coût de revient minimum d'un matériel neuf sur 24 mois. Offre valable jusqu'au 31.12.97

Et si Noël était en Décembre ?

Et si on reprenait votre vieux matériel ?
Pour tout contrat souscrit, nous vous proposons une reprise de votre matériel en état de marche et de même type.

Détails des offres disponibles sur simple demande au magasin 26, rue Bersot - 28000 Besançon
Prix indicatifs, après acceptation de votre dossier, financement sur 24 mois. TEG 15,05%

GECKO 26, rue Bersot à Besançon - ☎ 03.81.81.41.30

En bref

● **CONVENTION** - La Convention internationale des droits de l'enfant éditée par le ministère du Travail et des Affaires sociales est disponible au Centre Régional d'Information Jeunesse de Besançon, dans la limite des stocks disponibles. Vous pouvez la demander gratuitement ou la commander en envoyant un chèque de 10 F (frais d'envoi) au CRIJ, 27 rue de la République, 25000 Besançon.

● **PERMANENCE** - le CRIJ a ouvert à Besançon à tous les moins de 26 ans un service juridique gratuit et anonyme pour toute question concernant leurs droits et devoirs dans tous les domaines. Permanence le mardi de 16 h 30 à 18 h, hormis pendant les vacances scolaires, au 27 rue de la République. Tél. : 03.81.21.16.16.

● **AAVI** - Associations d'aide aux victimes d'infractions en Franche-Comté : AAVI, 7 rue du Palais de Justice à Besançon (03.81.83.03.19), avec des permanences à Planoise (1 rue d'Artois le mardi matin), Palente (1 rue Berlioz, le vendredi matin) et Clairs-Soleils (à la MPT, le lundi matin) ainsi qu'à Pontarlier (3 rue de la Gendarmerie, le 1er lundi de chaque mois de 9 h à 12 h). AIAVI, 1 rue Febvres à Montbéliard (03.81.91.70.07). AVAM, 1 rue Petit Clerc à Vesoul (03.84.76.76.76). AMDD, 39 rue des Arènes à Dole (03.84.72.75.47).

AAVI Un accueil pour les victimes d'infractions de tous âges

**A Besançon,
le nombre de mineurs
reçus par l'association augmente.**

L'association d'aide aux victimes d'infractions (AAVI) ne s'occupe pas seulement des mineurs. Il s'agit même d'un public minoritaire, représentant par exemple moins de 10 % des personnes qui viennent voir l'AAVI à Besançon. «Il y a cependant une progression chaque année remarque Patricia Guenot, l'une des juristes de l'association. C'est notamment le cas pour les agressions sexuelles, peut-être parce que les gens osent plus en parler. Mais il faut rester mesuré et ne pas voir le mal partout. Il y a des cas de violences, c'est vrai, mais parfois aussi une certaine névrose, des parents qui n'osent plus envoyer leurs enfants à la piscine par exemple. On a déjà eu des cas d'adultes accusés à tort».

L'AAVI a été créée à Besançon dès 1983, dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance initiée par le gouvernement de l'époque. Son rôle

se compose de l'accueil des victimes, de l'aide à l'accès au droit et d'une médiation pénale. Depuis 1983, l'association a eu affaire à plus de 17000 cas, tous âges confondus.

«En général, les mineurs ne font pas la démarche de venir nous voir d'eux-mêmes, ils sont envoyés par une assistante sociale, un instituteur ou des parents. Même dans ces cas, il est toujours difficile pour eux de venir». L'AAVI se présente d'abord comme un lieu d'accueil et d'écoute, avec une aide psychologique aux victimes. «Lorsqu'on entend parler d'un cas concernant un mineur, on met en place toutes les stratégies pour arriver à le rencontrer hors de la pression familiale. Avec une déontologie qui passe par l'approbation systématique d'un ascendant. Les personnes victimes sont fragilisées, les mineurs encore plus, donc on essaye toujours d'établir un réseau autour de lui». Après



Sans passer pour un capricieux, on peut refuser de se montrer tout nu. On peut dire **NON** aux regards qu'on trouve gênants. On doit dire **NON** aux caresses qu'on ne veut pas.



cette écoute, l'association peut faire appel au juge pour enfants, orienter le jeune vers un psychologue s'il le souhaite ou vers un avocat s'il veut porter plainte. L'autre facette du travail de l'association avec les mineurs concerne plutôt les devoirs : la médiation pénale, procédure alternative à la poursuite, permet d'apporter une réponse rapide

et lisible à des faits de petite et moyenne délinquance, en assurant la réparation du dommage causé à la victime. L'AAVI porte une attention particulière aux dossiers mettant en cause des mineurs, car il lui est demandé «d'insister sur le caractère éducatif et responsabilisant de cette mesure». Elle a dû traiter 15 cas en 1996.

S.P.

PUBLI-INFO

BSR, Brevet de Sécurité Routière l'AUTO-ÉCOLÉ ANDRÉ : parée pour le scooter

Depuis quelques semaines, tous les adolescents nés après le 17 novembre 1983 sont concernés par une directive fixée par la sécurité routière et l'Éducation nationale. En effet, le BSR (Brevet de Sécurité Routière) est obligatoire depuis le 17 novembre dernier, pour les jeunes de plus de 14 ans désirant conduire un cyclomoteur de moins de

50 cm³, et possédant une attestation scolaire de sécurité routière.

Sur le Pays de Montbéliard, les jeunes peuvent donc s'adresser à l'Auto-Ecole ANDRÉ à Audincourt, qui possède l'agrément pour dispenser une telle formation. L'Auto-Ecole ANDRÉ, créée en 1970, a su réagir vite. Sensibilisé aux problèmes de sécurité routière, M. André spéciali-

sé depuis 28 ans dans la formation moto, s'est tout naturellement tourné vers la formation cyclo.

Aidé de sa fille Sandrine, également formatrice moto et cyclo, ils évaluent les jeunes en milieu fermé, puis fixent aux futurs cyclomotoristes un minimum de trois heures de formation.

Un tel brevet était attendu depuis longtemps ; les chiffres des accidents de la route sont effectivement impressionnants. Grâce à cette formation, M. André essaie de faire en sorte que plus tard, les jeunes aient un comportement responsable sur la route.

Ils peuvent s'inscrire, s'ils le souhaitent, au stage de formation de deux demi-journées, qui se déroulera pendant les vacances de Noël. Bonne route à tous !



Pour tous renseignements :

AUTO-ÉCOLE ANDRÉ

60, route de Seloncourt - 25400 Audincourt - Tél. 03.81.34.38.24

MALTRAITANCE

Assistance à personne en danger : un devoir

La dénonciation de mauvais traitements n'équivaut pas à de la délation. Dans certains cas, c'est même une obligation.

Lorsqu'un mineur fait l'objet de mauvais traitements, tout citoyen qui en a connaissance a deux types d'obligations : l'article 62 du Code pénal impose à toute personne qui a connaissance de sévices ou de privations infligées à un mineur d'en avertir les autorités administratives ou judiciaires et l'article 63 impose de porter secours à un mineur en situation de péril soit par son action personnelle, soit en faisant appel à un secours. Dans le cas contraire, il se rend coupable de non-assistance à personne en danger.

Pour les professions tenues au secret professionnel, ce dernier est parfois appelé à s'effacer devant la nécessité de protéger des enfants victimes de sévices. L'article 378 leur donne possibilité d'informer de ces cas les autorités médicales ou administratives et d'en témoigner en justice. Le Code civil rappelle que l'autorité des parents se définit dans l'intérêt des enfants. Les parents ont un droit de correction limité aux «violences légères» (giffes, fessées). Les mauvais traitements peuvent valoir la déchéance de l'autorité parentale, des amendes et un séjour en prison. La maltraitance n'est pas seulement physique mais aussi psychologique et n'est pas toujours intentionnelle.

A qui faut-il signaler les cas de maltraitance ? Par voie administrative, c'est aux services du



C'est difficile de dire NON
Quand un enfant est maltraité, il ne peut pas toujours se défendre. On peut l'aider à dire NON et à en parler pour que ça ne recommence pas. La maltraitance, c'est interdit par la loi.

Conseil général du département qu'il faut s'adresser (service sociale, service de l'aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile), par voie judiciaire, il est possible de

s'adresser à la Brigade des mineurs, à la police ou à la gendarmerie, au procureur de la République ou au juge des enfants, tous deux au Tribunal de grande instance (voir en bref).

POINT ECOUTE JEUNES

Une écoute confidentielle, pour tout problème

Le PEJ de Besançon est ouvert depuis juillet. Il propose un accueil aux jeunes en difficulté, dans tous les domaines.

Chacun jugera si 25 jeunes accueillis en 4 mois est beaucoup ou peu. Le Point écoute jeunes (PEJ) de Besançon a été ouvert au mois de juillet dans les locaux du CDES, qui s'occupe depuis 12 ans de jeunes en insertion, sur le plan de leur santé. Dans la région, on trouve pour l'instant deux autres PEJ à Belfort (voir TOPO n°78). Ils ont été créés à la demande de l'Etat, préoccupé de la santé des jeunes en situation de précarité. Ouvert cependant à tous les jeunes de 10 à 25 ans, le PEJ est un lieu d'écoute où, dans l'anonymat, ils peuvent exprimer leurs problèmes et leurs besoins. Une psychologue, Géraldine Gruet, est là pour les recevoir : «J'écoute leurs pro-

blèmes existentiels comme leurs demandes précises sur la scolarité, l'insertion, les droits, les soins, l'alimentation, les aides sociales, l'hébergement... tous les sujets sur lesquels ils éprouvent des difficultés. Il n'y a pas de sujet tabou : ils peuvent parler de problèmes psychologiques, physiques ou sexuels». En fonction des cas, les jeunes sont orientés vers une structure apte à accéder rapidement à leur demande. «Nous sommes une sorte de médiateur pour les aider à trouver une réponse adéquate. A une seule exception : en cas d'urgence médicale, nous agissons sans demander l'avis du jeune si nous l'estimons en danger». L'aide apportée l'est dans la confidentialité la plus totale,

sans retour auprès de l'autorité parentale. «En matière de santé ou d'éducation, la loi autorise les mineurs à consulter qui ils veulent» rappelle Géraldine Gruet. A l'accueil, l'écoute, le soutien et l'orientation, le PEJ ajoute enfin la possibilité d'une médiation-conseil avec la famille ou le représentant légal du jeune. Jusqu'à présent, des jeunes de tous âges sont venus au PEJ de Besançon. Deux seulement avaient moins de 10 ans.

S.P.

PEJ, Comité départemental d'éducation pour la santé du Doubs, 4 rue de la Préfecture, 25000 Besançon (03.81.82.32.79).

SANTÉ **PMI : la surveillance obligatoires des enfants**

On ramène souvent le droit des enfants à la maltraitance, mais le domaine est beaucoup plus large que la simple et évidente protection physique : droit de choisir sa religion, de se former, d'avoir une correspondance libre sont quelques exemples de possibilités dues aux enfants. L'accès à la santé n'est pas le moins important d'entre eux. A cet égard, il faut signaler qu'en France, les PMI (Protection maternelle et infantile) assurent gratuitement aux assurés sociaux le suivi médical des enfants, de la grossesse de la mère jusqu'à 6 ans. Les puéricultrices qui y travaillent peuvent également se déplacer à domicile. Les PMI ont été créées en 1945 pour endiguer la mortalité infantile et veiller à la santé des femmes enceintes. Elles permet-

tent d'appliquer la loi prévoyant la surveillance médicale obligatoire et gratuite jusqu'à 6 ans, période la plus fragile pour la santé. Actuellement, 20 examens pédiatriques sont même nécessaires entre 0 et 2 ans, et les parents doivent présenter leurs enfants pour des visites médicales chaque mois jusqu'à 6 mois puis deux fois par an pendant 6 ans. Les PMI regroupent en France 10000 médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants et psychologues. Elles sont les des instruments ayant permis à la France d'avoir un taux de mortalité infantile de 7,5 pour mille, l'un des moins élevés au monde.

Adresses des PMI dans les mairies.

AIDE SOCIALE **Le rôle des départements**

En France, ce sont les présidents de Conseils généraux qui sont chargés de mettre en place les dispositifs permettant de recueillir en permanence les informations relatives aux mineurs maltraités et de répondre aux situations d'urgences. Les services départementaux (Direction de l'action sociale, DAS, à ne pas confondre avec les Directions départementales des Affaires sanitaires et sociales, dépendant de l'Etat) sont chargés des affaires sociales et de la santé (PMI...). Dans le Doubs, on note par exemple l'existence de différents organismes tels Adosphère présent à Besançon, Montbéliard et Pontarlier (consultations santé, planning familial, accueil enfants et adolescents), le Centre départemental de l'enfance (67 rue des Hauts de St-Claude à Besançon,

03.81.47.43.70) qui accueille, héberge, soigne les mineurs souvent confiés par le juge des enfants ou à la demande des parents.

Les cas de placements d'enfants sont assurés par l'Aide sociale à l'enfance. Suivant les cas, cela peut être l'admission dans un service de l'ASE, une aide éducative en milieu ouvert, c'est-à-dire le maintien de l'enfant dans sa famille avec un suivi régulier effectué par un travailleur social.

L'autorité judiciaire peut également demander le placement d'enfants dans une famille d'accueil ou en établissement comme les foyers de l'enfance, les maisons d'enfants à caractère social, les établissements d'éducation spécialisée voire un internat scolaire, ou un établissement de vacances.

En bref

● **JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE** - au niveau national, la Jeune chambre économique était déjà à l'origine de la journée du 20 novembre consacrée aux droits de l'enfant. Cette année, c'est encore elle qui a réuni 1 million de signatures sur une pétition pour la création d'une Haute Autorité aux droits de l'enfant. Ce document sera remis durant le mois de janvier au président de la République.

● **BESANÇON** - la Maison verte est un lieu de rencontre recevant les enfants jusqu'à 6 ans et leurs parents pour répondre aux questions concernant les difficultés dans la vie quotidienne. Adresse : 1 rue du Grand Charmont, 25000 Besançon (03.81.83.30.79).

● **PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE** - dépendant du ministère de la Justice, ce service éducatif a pour rôle de s'occuper des mineurs et des jeunes

majeurs délinquants ou ressortissant de tribunaux pour enfants en assurant les mesures d'hébergement et d'assistance éducative nécessaire (suivi familial ou en foyer). La direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse est commune à la Bourgogne et la Franche-Comté. Elle est 25 rue de Mulhouse, 21071 Dijon cedex (03.80.71.12.61).

● **JUGES POUR ENFANTS** - il y a 6 juges pour enfants en Franche-Comté, que l'on peut contacter par l'intermédiaire des Tribunaux de grande instance (numéros de téléphone entre parenthèses) : Martine Rivière-Defosse et Bénédicte Mantaux à Besançon (03.81.65.11.00), Danielle Ecochard à Montbéliard (03.81.90.70.00), Philippe Duval-Molinos à Lons-le-Saunier (03.84.35.11.00), Catherine Ruttinger à Vesoul (03.84.78.58.00) et Muriel Eglin à Belfort (03.84.58.53.00).

ISTINA Echanges artistiques entre la Franche-Comté et la Croatie

Depuis deux ans, Lionel Rebout, étudiant en histoire de l'Art, s'est rendu plusieurs fois en Croatie, avec l'objectif de répertorier le patrimoine dans une région dévastée par la guerre sur 200 km. Lors de cet inventaire, il rencontre un artiste sculpteur peintre, Glavnik, avec lequel il sympathise d'emblée. Des échanges se mettent en place et Glavnik vient en Franche-Comté. Il fait la connaissance de l'artiste jurassien Godjo. L'association «Istina» est alors créée en mars 97 afin d'officialiser ces échanges avec la Croatie. Elle a comme but de faire la promotion d'artistes, d'être un lien d'expression artistique et de soutenir des prospections en France ou à l'étranger à caractère scientifique ou artistique.

L'association a déjà réalisé 6 expositions avec Glavnik et Godjo à travers le projet «Guerre et paix». Les deux artistes se sont retrouvés à Sisak en Croatie et à Besançon en juin 1997.

Les 14 toiles exposées seront mises en vente et l'argent récolté servira à la réhabilitation du patrimoine croate. Pour l'année prochaine, un film documentaire devrait être réalisé par la télévision croate qui sera présenté lors de la semaine franc-comtoise prévue en juillet 1998. Lionel Rebout souhaite prolonger ces échanges artistiques par des échanges économiques et proposer des stages pour étudier en Croatie. Il y séjourne actuellement jusqu'au mois de février. Les personnes qui souhaiteraient le contacter ou organiser une manifestation avec son association peuvent laisser un message au BIJ de Montbéliard. Tél., 03.81.99.24.15.



Une œuvre de Glavnik réalisée en juin 97 à Besançon.

En bref

● **THEATRE** - le Petit Théâtre est une nouvelle salle de spectacle située sur le campus de la Bouloie à Besançon. Vous pouvez la découvrir le 28 janvier, en allant voir «Les Amis ne sont plus ce qu'ils étaient !», nouvelle comédie de Frédéric Rondot. Entrée 30 F, étudiants 20 F. Renseignements, 03.81.48.46.40.

● **CONCERT** - soirée hip-hop, rap et rock à la salle culturelle Fourier à Besançon, le 22 janvier de 20 h à 23 h 30, sous l'égide de SOS Racisme et Or'Ange

Maison des Potes. Renseignements complémentaires au 03.81.48.46.40.

● **EXPOSITIONS** - la Maison de la Famille à Besançon (12 rue de la Famille, 03.81.80.21.74) propose régulièrement des expos de qualité dans ses locaux. Jusqu'au 5 janvier, il est par exemple possible de découvrir les aquarelles de Hervé Miconi. Ensuite, du 9 au 30 janvier, Franck Fournier, Frédéric Debief et Judith Juillerat seront à l'honneur, réunis dans une exposition sculpture - collage - peinture.

MONTBÉLIARD

«ABC... Nounours» : 1200 ours en peluche exposés

Ils sont présentés jusqu'au 11 janvier
par deux musées de Montbéliard,
qui retracent leur histoire.

Tout le monde se souvient avoir eu pendant son enfance un de ces quadrupèdes en peluche comme confident et ami. L'ours en peluche est né en Allemagne ou aux Etats-Unis, puisque ces deux pays en réclament la paternité. Dès le XIXe siècle, on confectionnait des poupées en forme d'ours souvent à partir de véritable fourrure, mais la naissance de l'ours en peluche articulé date véritablement du XXe siècle. La légende américaine raconte une aventure qui serait arrivée au Président des Etats-Unis en 1902. Au cours d'une partie de chasse, un ours fut trouvé et attaché à un arbre pour être exécuté. Choqué, le Président Théodore Roosevelt, surnommé Teddy, ordonna qu'on libère l'ours. La scène fut immortalisée par un dessinateur et un gérant d'une confiserie à New York eut l'idée de créer l'ours en jouet articulé avec une peluche. Le jouet eut un tel succès qu'il est à l'origine de la création de Ideal Novelty and Toy Company. En Allemagne, ce serait Margarete Steiff la créatrice. Responsable d'une société fabricant des poupées en forme d'animaux, un membre de sa famille souhaite élargir la gamme des poupées. Il eut



l'idée de créer un ours en peluche pour les garçons, pendant à la poupée des petites filles. Le prototype fut surnommé l'ami Petz. L'ours en peluche devint une véritable figure internationale et d'autres sociétés reproduisirent le fameux jouet. Plus de 1200 ours en peluche sont exposés à Montbéliard, 600 spécimens de 1903 à 1940, 400 de 1940 à 1960 et 200 de 1960 à 1993. Cette fabuleuse collection de Serge Toutant, arctophile passionné, est exposée dans un décor adapté

«Oursonville» avec un cinquantaine de saynètes, écoles, garages, maisons et ateliers d'artisans. De nombreuses cartes postales, gravures, affiches, plaques émaillées, journaux, livres et catalogues de jouets étoffent l'exposition.

Tous les jours sauf mardis et 1er janvier, au musée du Château des Ducs de Wurtemberg et musée d'Art et d'Histoire, hôtel Beurnier-Rossel. Adultes : 10 F ; scolaires : 5 F. Etudiants et moins de 12 ans : gratuit. Tel., 03.81.99.22.61.

BESANÇON Deux expos photos avec le Relais Jeunesse

Le premier, Yvon Truin, a réalisé un de ses rêves : vivre un Grand Prix de Formule 1, en l'occurrence celui de Magny-Cours, de l'intérieur. Il en a rapporté une série de clichés pris à l'intérieur des paddocks qui a été exposée à l'Hôtel de Ville et qui le sera de nouveau dans divers lieux de Besançon. «J'avais déjà vu deux Grands Prix, mais l'intérieur des stands, c'est

vraiment un autre monde» relate ce passionné de F1, qui a pu réaliser son projet grâce au Relais Jeunesse, à Bévalot qui lui a prêté le matériel photographique et à Pierre-Michel Fauconnier, responsable de Peugeot Sports, qui, séduit par le projet, lui a délivré l'invitation lui permettant d'entrer dans les paddocks. L'autre expo photo, présentée elle aussi à l'Hôtel de Ville au

mois de décembre, a été réalisée par Frank Jovignot, un jeune attiré par le reportage et le monde de la presse : à travers ses clichés, il a choisi de porter ses «regards sur la ville», de façon assez originale. Voilà donc deux nouveaux projets réalisés par des jeunes grâce au Relais Jeunesse. Pour ceux qui souhaitent suivre leurs traces, un contact : 03.81.52.43.33.

MUTUELLE IRPUN COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales
Participation aux frais d'obsèques
Adhésion individuelle ou collective
Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON
03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60



ARBOIS

Du nouveau pour les jeunes de 12 à 18 ans

La MJC créé un lieu d'accueil pour les jeunes, tandis que le Point Information Jeunesse se réorganise.

En réponse aux sollicitations de jeunes arboisiens qui s'ennuyaient, la Maison des jeunes et de la culture a décidé l'ouverture d'un lieu d'accueil pour les jeunes. Une action qui entre dans une des missions de base des MJC qui est de «former les jeunes de la cité à une citoyenneté active».

Ce lieu s'adresse essentiellement aux 12-18 ans. Il s'agit d'un local rénové par les jeunes eux-mêmes, qui sera ouvert du mardi au vendredi de 17 h à 19 h et les samedis et mercredis de 14 à 16 h. Il permet aux adolescents de s'organiser et de concrétiser leurs projets de loisirs.

Pour ce faire, ils peuvent également utiliser les services du Point Information Jeunesse existant dans les locaux et qui vient de se réorganiser (ouverture le samedi



de 10 h à 12 h). C'est Isabelle Fortineau, qui est chargée depuis octobre du secteur jeunesse et du PIJ. Le secteur jeunesse se mobilise sur 3 actions.

D'une part proposer des activités de loisirs pour les jeunes le mercredi et pendant les vacances, un séjour ski est par exemple prévu à Noël. D'autre part, développer le

secteur sportif en direction des ados (une section roller vient d'être créée...) et enfin mobiliser les partenaires locaux intéressés par la question des jeunes (associations sportives par exemple) afin d'utiliser le potentiel bénévole des adultes compétents pour une aide à l'encadrement des activités proposées au sein du secteur jeunesse.

CULTURE En avant l'art avec l'association «Avanti»

«Avanti», dernière née des associations culturelles de la capitale du Jura, propose un nouveau courant culturel et revendique même de faire de la «résistance culturelle». Plus précisément, «Avanti» s'inspire du festival des musiques nouvelles de Vandœuvre-les-Nancy, du 102 à Grenoble, lieu alternatif squatté dans un immeuble !

La vingtaine de bénévoles militants dans l'association se mobilise pour promouvoir de nouveaux artistes et surtout des styles artistiques méconnus : musique électro-acoustique, sculpture sonore en direct ou encore musique électronique avec projection de films (Métamkine)... A l'occasion des concerts, l'art

plastique est également associé à l'événement, soit par une exposition, soit par la décoration de la salle. «Avanti» est une association apolitique mais militante, n'hésitant pas à s'associer à la journée de la Solidarité ou à participer à la manifestation de défense des intermittents du spectacle...

Pour la petite histoire, «Avanti» qui symbolise le fait d'«aller de l'avant», était déjà le nom d'un mot culturel dans les années 30 en Italie. Souhaitons donc bon vent à cette nouvelle association et gageons qu'elle mobilise les Jurassiens.

Contact : Avanti, 44 rue du commerce, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.24.58.22).



En bref

● **SKI ET CARTE AVANTAGES JEUNES** - 20 % de réduction sur les remontées mécaniques de la station des Rousses Haut-Jura, badge de ski de fond à 10 F au lieu de 35 F, forfait spécial à la patinoire de Prémanon et réduction du matériel de ski dans les magasins Intersport des Rousses et des Jouvencelles.

● **CARTE AUBERGES DE JEUNESSE** - la carte internationale de la Ligue française pour les auberges de jeunesse pour l'année 1998 est en vente à Info Jeunesse Jura. Prix : 70 F pour les moins de 26 ans et 100 F au-delà. Renseignements : 03.84.87.02.55

● **SPECTACLE** - le 7 février prochain, au café de la Maison du peuple, à St-Claude, la compagnie Embarquez (Besançon) met en scène le cont d'Isaac Singer, «Les Sages de Chelm», inspiré du plus ancien folklore yiddish. A 21 h. Renseignements : Maison du peuple, 12 rue de la Poyat, 39200 St-Claude (03.84.45.42.26).

● **GUIDE** - que faire pour un enfant maltraité ? Edité par le Comité français d'éducation pour la Santé à l'attention des animateurs et responsables d'encadrement d'enfants et de jeunes. Exemplaires disponibles à Info Jeunesse Jura.

SANTÉ Un centre de prévention à St-Claude

A Saint-Claude, un centre de prévention santé publique a été mis en place pour écouter, conseiller, orienter. Plusieurs associations ont réuni leurs permanences au 8 rue Christin (1er étage) pour apporter un service global à toutes les personnes en quête d'information sur la santé.

En effet, sexualité, contraception, sida, droits des femmes, toxicomanie et diabète sont

des thèmes traités par les associations **Planning Familial**, **Centre d'information aux droits des femmes**, **Sida Solidarité 39**, **Passerelle 39** et **Ledo-Diab**, assurant des permanences.

Le cadre du centre est propice au dialogue, tout est conçu pour qu'il y ait un véritable échange.

Permanences : **Sida Solidarité 39** : 1er et 3e lundi du mois, de

17 à 19 h ou sur rendez-vous.

Centre d'information aux droits des femmes : 1er mardi du mois, de 14 à 17 h.

Planning familial : 1er mercredi du mois, de 14 à 16 h.

Passerelle 39 : Tous les vendredis, de 14 à 16 h. **Ledo-Diab** : 1er jeudi du mois, de 14 à 16 h.

Numéro de téléphone commun : 03.84.45.32.26

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

Institut Supérieur de Formation du Jura

de BAC + 2...



SPÉCIALISATION VENTE ET NÉGOCIATION EN 2 ANS

Après un BAC

SPÉCIALISATION TECHNIQUES COMMERCIALES EN 1 AN

Après un BAC + 2

SPÉCIALISATION GESTION ET MANAGEMENT EN 2 ANS

Après un BAC + 2

...à BAC + 4

Votre passeport entreprise

NOM
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone

souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation :

- VENTE et NÉGOCIATION après un bac
- TECHNIQUES COMMERCIALES après un bac + 2
- GESTION et MANAGEMENT après un bac + 2

Coupon information à retourner à :
Chambre de commerce et d'industrie du Jura
BP 377 - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

SPECTACLES

Un week-end d'animations internationales à Vesoul

A l'initiative de deux jeunes filles, «Cocktail de cultures, évasion partagée» se déroule les 31 janvier et 1^{er} février.

Initiative originale, un week-end exceptionnel est proposé à Vesoul avec des concerts, des expositions et des animations venus du monde entier : c'est «Cocktail de cultures, évasion partagée». Françoise Bisteur, jeune haut-saônoise originaire de Saulx-de-Vesoul et une amie, Séverine Munier, travaillent depuis un an à la mise en place de ce week-end d'animations et montrent que la volonté et la persévérance, malgré un statut de demandeur d'emploi peuvent faire aboutir un projet de très grande envergure. Après plusieurs voyages autour du monde effectués par Françoise, l'idée d'une manifestation internationale voit le jour avec l'objectif de faire partager au public les rencontres et

les cultures du monde entier. Françoise travaille sur le projet de la soirée internationale et obtient une bourse Défi Jeunes de Jeunesse et Sports (3^e lauréat du Jury Défi jeunes Franche-Comté en juin 97), une bourse Projet Jeunes par l'intermédiaire du Réseau Information Jeunesse Haute-Saône et des aides financières du Conseil Général de la Haute-Saône, de la ville de Vesoul et de partenaires privés : Mag 2 Vesoul et le Crédit Agricole. L'objectif de ce week-end Cocktail de Cultures est de faire voyager le public à travers le monde grâce à la participation des associations locales et des jeunes de la région qui ont eu envie de s'investir dans la mise en place de cette manifestation

pour créer un événement à Vesoul. Pour proposer un spectacle et des animations de qualité, 150 bénévoles vont travailler à l'organisation de ce week-end et beaucoup de pays étrangers seront présents à Vesoul le 31 janvier et le 1^{er} février comme l'Italie, le Portugal, l'Espagne, l'Amérique du Sud, le Maroc, l'Inde, les Etats Unis, la Chine... Chaque pays présentera sa culture sous différents aspects : l'artisanat, la dégustation de spécialités, la décoration et la musique. Programme : concert international le 31 au The'V à 20 h 30 avec les Art of Oil (groupe de percussions), Katelekimen (groupe africain), groupe Flamenco et groupe de Salsa. Entrée : 30 F en vente au Centre



A l'initiative du projet, Françoise Bisteur.

Information Jeunesse de Vesoul et l'Office de Tourisme de Vesoul. Foire internationale le 1^{er} février, salle Parisot, de 10 h à 18 h, entrée gratuite, avec les stands des pays étrangers, dégustation de spécialité, artisanat, décoration de chaque culture.

animations musicales avec des groupes pluri-culturels, des cracheurs de feu et des jongleurs. Exposition de photographies le week-end dans le hall du The'V et à partir du 5 février à la Galerie Cora de Vesoul.

Infos complémentaires : C.I.J. Vesoul, 03.84.75.44.00

En bref

- **ANNUAIRE** - la Ville de Vesoul édite un annuaire des associations culturelles et humanitaires avec le concours du comité des fêtes de Vesoul : coordonnées, contact et missions de chaque associations sont répertoriés. Cet annuaire est à consulter au CIJ de Vesoul ou à se procurer à la mairie, rue Paul Morel à Vesoul.
- **BAFA** - l'UDADMIR 70 organise un stage de formation générale BAFA du 21 au 28 février 1998 en Haute-Saône. Renseignements et inscriptions : UDADMIR 70, 4 cours François Villon, 70000 Vesoul (03.84.75.25.93).
- **SPECTACLE JEUNE PUBLIC** - «Les Musiciens de Brème» est un spectacle de théâtre d'ombres mis en scène par Hans W. Scheibner, avec Sabine

Zinnecker et des musiques (et paroles) de Dietmar Staskowiak. Un conte musical pour tous, présenté le 14 janvier à 15 h et le 15 à 9 h 30 au Thè'V', place Renet à Vesoul (renseignements, 03.84.75.40.66).

● **CHANSON** - la saison musicale proposée par la Ville de Lure se poursuit le 16 janvier à l'auditorium avec Bernard Bruel, qui interprète des chansons de Jacques Brel. Informations et réservations au centre culturel de Lure (03.84.30.33.42).

● **MUSIQUE MÉDIÉVALE** - concert de Duo Real, le 16 janvier à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville de Gray. Une formation de solistes (2, 3 ou 4) issus de la Schola Cantorum de Bâle. Renseignements : 03.84.89.01.01.

GROUPE

Les «Nain porte quoi», de joyeux drilles

Quatre jeunes de Lure ont créé ce groupe qui mêle musique et théâtre.

En juin dernier, quatre nains de jardins s'associèrent pour créer le Nainland : pays où les nains de jardin du monde entier viennent se réfugier face aux dures réalités du monde. Ces quatre nains fondateurs, originaires de Lure, insufflent un vent de liberté et militent pour l'identité haut-saônoise à travers un spectacle dérivant jonglant entre la musique acoustique, l'image et le dialogue. Ce show humoristique de qualité est composé de textes inédits

des nains eux-mêmes ainsi que de reprises des VRP, Brassens ou Schultz. Ils invitent les spectateurs à un voyage intersidéral où le mystère plane puisque les trolls ou autre Gargamel ne sont pas acceptés. En effet, nos quatre nains - «Nain-satisfait», «Nain-terminant du spectacle», «Nain-phomane» et «Nain-visible» -, ne vivent pas dans des champignons mais dans des maisons de nains avec des décors de nains où l'humour et l'ironie se mêlent à la poésie d'un conte de fée. Avec

ce spectacle des «nains porte quoi», on découvre une autre image des ex - Blues Preachers, qui délaissent pour un temps le rock et le blues pour pénétrer de plain-pied dans une autre dimension s'apparentant au spectacle de rue ou au théâtre avec un brio incontournable. Il semblerait donc que l'imagination des musiciens nains lurons ne connaît pas de limites.

Renseignements : Bureau Information Jeunesse, 5 rue la Font à Lure (03.84.62.94.90).



**UNE MUTUELLE
POUR Y VOIR
CLAIR**
03.81.80.20.37

Ne cherchez pas, il n'y a rien à lire entre les lignes. Les contrats de la Mutuelle Complémentaire de Franche-Comté sont clairs et précis. Que vous aimiez la lecture ou pas, vous ne passerez pas à côté de vos droits. Nous sommes là pour répondre et vous informer par téléphone ou dans nos bureaux à chaque fois que vous le désirez. Et pour tous ceux qui croient encore que les contrats sont rébarbatifs, venez, nous allons vous montrer qu'en toute simplicité on peut être bien assuré.



2, rue de Belfort - BP 299 - 25016 Besançon cedex - Tél. 03.81.80.20.37 - Fax 03.81.53.70.26
Espace Carnot - 70100 Gray - Tél. 03.84.65.58.00
17, place St-Pierre - 25300 Pontarlier - Tél. 03.81.46.38.25

THÉÂTRE

Au Granit, ateliers pour tous avec Philippe Berling

Le comédien et metteur en scène est artiste associé au théâtre Granit.

Avant sa nouvelle création, il propose des ateliers en janvier.

À la fin du mois de janvier, Philippe Berling et l'équipe du Théâtre Obligatoire présentent «La Cruche» de Heinrich von Kleist. Auparavant, du 5 au 20, ils auront animé une série d'ateliers de pratique théâtrale et présenté une lecture du texte de Philippe Jacottet, «A travers un verger» (le 10 janvier, entrée gratuite). Cette année, le théâtre Granit a en effet confié l'ensemble de son programme d'ateliers à Philippe Berling et sa troupe. Ce partenariat artistique a pour but de proposer les traditionnels moments d'exercice et de pratique certes, mais surtout une découverte du monde du théâtre de façon inhabituelle, non scolaire en tous cas. Les ateliers sont bien sûr ouverts aux élèves de théâtre comme ceux de l'Embarcadère ou aux terminales des classes artistiques, mais tous les types de publics, collégiens, lycéens, étudiants y sont invités... C'est un souhait du théâtre Granit : rencontrer les groupes d'horizons étrangers au monde du spectacle, comme ces élèves d'un LEP venus en début d'année visiter le théâtre avant de travailler petit à petit autour de textes pour finir par se rendre aux représentations. Une autre

«La Cruche cassée»

«La Cruche cassée» est l'unique comédie de Heinrich von Kleist, écrit. **vain prussien du début du XIXe siècle, qui fut emprisonné par erreur au château de Joux, près de Pontarlier, en 1807. L'oeuvre fut écrite à la suite d'un concours entre amis visant à écrire la plus belle oeuvre à partir d'un tableau intitulé «Le Juge ou la cruche cassée». C'est le résultat, une sorte de farce philosophique, que Philippe Berling met en scène au théâtre Granit (c'est son 18e spectacle) : «Sous**

la forme efficace et éprouvée du procès, Kleist réunit ses thèmes habituels, en commençant par celui, majeur, de la perte de la grâce et de l'innocence (...). Le personnage principal est d'une richesse exemplaire : apparenté au diable chrétien, mais aussi aux satyres ou aux boucs dyonisiaques, il est un Pantalone mettant un moment en péril l'ordre social dont il est le principal garant (...).»

«La Cruche cassée», du 28 au 31 janvier à 20 h 30 au théâtre Granit.

fois, avec des élèves préparant un bac pro électricité, les ateliers ont été tournés vers les métiers techniques de l'électricité. En fait, ces ateliers sont à géométrie variable et les groupes peuvent proposer eux-mêmes les thèmes qu'ils souhaitent aborder. Une façon de désacraliser l'image du théâtre, de montrer à ceux qui n'y

viennent pas qu'ils s'en font souvent des idées reçues, et de leur révéler un monde beaucoup plus vivant et moins figé qu'ils ne le pensent bien souvent.

Renseignements : théâtre Granit, 1 faubourg de Montbéliard, BP117, 90002 Belfort cedex (03.84.58.67.67).

CCI

DID'J, projet-pilote à Belfort

L'initiative est originale et ses résultats encourageants vont permettre de reproduire l'idée dans d'autres villes de France (Rouen a déjà entamé un projet du même genre à plus grande échelle) : DID'J a débuté le 15 juillet dernier, il se termine le 15 janvier. Son principe est simple : la Chambre de commerce et d'industrie du Territoire de Belfort a recruté 10 jeunes de niveau bac+4 et les ont formés aux techniques du management et du mar-

keting emploi. Ces derniers ont à leur tour recruté 40 jeunes de niveau 3e à bac+2 pour les encadrer et les suivre dans leur projet professionnel : sous l'égide des 10 encadrants, les 40 ont suivi une formation autour de la connaissance de l'entreprise et des démarches de recherche d'emploi. Les premiers acquièrent ainsi une expérience de conduite de projet et d'animation d'équipe tandis que les seconds éta-

borent un parcours et un projet professionnel. A la fin de l'année 97, 25 des 40 jeunes étaient placés et les 10 encadrants avaient des pistes, voire un emploi. A noter que les compétences des jeunes, tant pour les encadrants que pour les autres étaient extrêmement variées en termes de formations.

Pour plus de renseignements sur cette initiative : équipe DID'J, 03.84.54.54.82.

INITIATION Navigation sur Internet à la Pépinière

Le centre culturel et social de la pépinière vient d'ouvrir une section multimédia pour permettre aux jeunes (et aux adultes...) de s'initier à la navigation sur Internet.

Un atelier composé d'adolescents de 15 à 20 ans travaille à la réalisation du site du centre culturel qui sera, dans quelques semaines, mis en ligne sur le réseau Internet dans le cadre du projet Cyb:Urb (cyberurbain) du CICV (Centre international de création vidéo d'Hérimoncourt).

Le projet Cyb:Urb permettra au centre culturel d'être en relation avec les jeunes des quartiers d'une dizaine de villes connectées sur le réseau, pour échanger idées et points de vues et aussi pour organiser des rencontres virtuelles et physiques et travailler sur des projets communs. Dans ce cadre, l'écriture d'un scénario pour un film vidéo avec des associations de quartiers de

Montbéliard et Auxerre est déjà en cours.

Plus largement, le but de cette nouvelle activité est de permettre au plus grand nombre l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, par la mise à disposition de matériel informatique.

Alors si vous souhaitez pratiquer entre autres le netsurfing en toute liberté, l'équipe d'animation composée du directeur Michel Fino et d'un animateur, Philippe Dirand, vous accueillera volontiers du lundi au samedi de 13 h à 18 h et le mardi et vendredi de 20 h à 22 h.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la carte Avantages Jeunes (de Belfort) vous propose une connexion d'1 h 30 au centre culturel de la «pépi».

Centre culturel, 13 rue Danton, 90000 Belfort (03.84.21.04.02).

En bref

● DANSE – le Centre chorégraphique national dirigé par Odile Duboc organise les 10 et 11 janvier un stage de danse contemporaine qui sera animé par les chorégraphes Andréas Schmid et Nathalie Pernette. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent affiner leur maîtrise et se familiariser avec la compagnie ou bien à ceux qui n'ont jamais pratiqué cette forme d'expression et souhaitent la découvrir. Le stage, qui alternera technique et atelier sera orienté autour des thématiques du «Savon», spectacle qui sera présenté au CAP à Montbéliard le 23 janvier. Renseignements et inscriptions : Elise Séverin, 03.84.58.44.88.

● SKI AU BALLON – l'association «Découverte de la montagne et de ses activités» propose pour cet hiver des transports en bus pour le ballon d'Alsace au départ de la gare de Belfort, les mercredis, samedis et dimanches, ainsi que des prestations à la journée qui comportent le

transport, les remontées mécaniques, les cours de ski ou de surf. Renseignements à Belfort Information Jeunesse (03.84.28.55.00).

● CARTE AVANTAGES JEUNES – le BIJ de Belfort rappelle aux possesseurs de la carte Avantages jeunes que celle-ci ne donne aucune réduction dans le bus à Belfort. Le logo de la CTRB qui se trouve sur la carte indique simplement un partenariat (comme Radio France Belfort) qui correspond à la diffusion d'une information sur la carte dans les visio-bus.

● SALON – le deuxième salon du disque vinyl, du CD et de la bande dessinée se tiendra le 1er février à l'Atria world center de Belfort - salle de spectacle de l'Atria. Comme l'an dernier, les possibilités de faire des affaires seront agrémentées d'animations, jeux, dédicaces et d'un mini concert. Renseignements : Sagadisc, à Mâcon : 03.85.38.46.66.

0410185

LOS
PRO
DUC
TION

et VMA
présentent

Julien CLERC

Judi 12 Mars 98
Palais des Sports
BESANÇON

Locations : CARREFOUR - NUGGET'S - SMEREB

Points de locations habituels

Renseignements 03 81 81 00 21



RÉGION

Troisième tremplin rock rap reggae

Début des concerts départementaux le 24 janvier. Finale régionale, le 14 mars à Lons-le-Saunier.

Les candidatures sont closes, place à la présélection puis aux concerts qui démarrent le 24 janvier par la finale départementale du Jura, à Lons-le-Saunier.

Le troisième Tremplin régional rock, rap, reggae, organisé en commun par Territoires de musiques et le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté est lancé. Il se terminera par la prestation des trois groupes vainqueurs en ouverture des trois journées des Eurockéennes de Belfort 98, au mois de juillet. Auparavant, les spectateurs auront pu assister à 5 soirées de concerts de groupes locaux, dont la finale régionale le 14 mars. Elle aura lieu à Lons-le-Saunier, après Besançon et Vesoul les années précédentes. L'an dernier, les différents tremplins avaient rassemblé 3500 spectateurs, 24 groupes et 32 prestations scéniques, sans compter celles des groupes vainqueurs au FIMU (prestations supprimées cette année), à Eurokadelles et aux Eurockéennes. Voici les rendez-vous pour 1998 :

- 24 janvier, finale départementale du Jura au Boeuf-sur-le-Toit (Lons-le-Saunier).



Up To You (Besançon) aux Eurockéennes 97. Photo, Denis Bretey.

- 6 février, finale départementale de la Haute-Saône à la salle Parisot (Vesoul).

- 18 février, finale départementale du Doubs au Kursaal (Besançon).

- 20 février, finale départementale du Territoire de Belfort à la Halle des 5 Fontaines (Delle).

- 14 mars, finale régionale au Boeuf-sur-le-Toit.

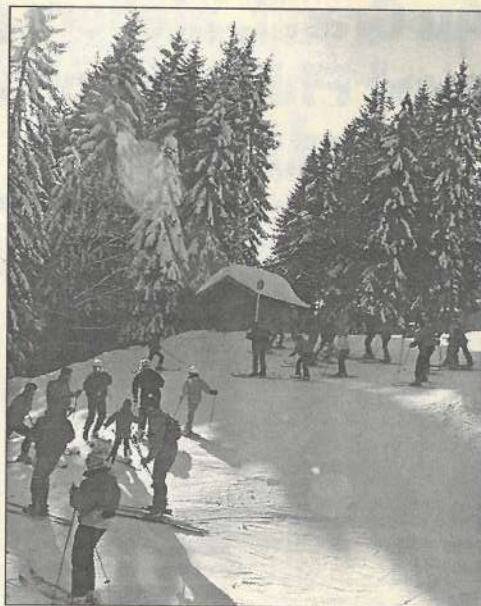
Un changement cette année : vu le nombre de candidatures traditionnellement plus élevé dans

le département du Doubs, 8 groupes joueront lors de la finale départementale (ils seront 6 dans les autres départements) et 3 seront sélectionnés pour la finale régionale où joueront donc 9 groupes.

Renseignements auprès des Centres Information Jeunesse de chaque département.

Tarifs pour chacun des concerts : 40 F normal, 30 F pour les titulaires de la carte Avantages Jeunes.

BOUGER Skier à Métabief



Photo, ECT... Video.

La carte Avantages Jeunes vous permet de pratiquer le ski à prix réduit à Métabief avec des réductions spécifiques les mercredis (54 % de réduction sur le forfait journée ski alpin, 30 % sur la vignette ski de fond, 50 % sur le voyage Besançon - Métabief AR en autocar Monts Jura, 30 % sur la location de ski à Alti 1000-

Intersport et 30 % sur le plat chaud au restaurant «Baccara»), les week-ends (17 % pour le forfait ski alpin, 30 % pour le ski de fond, 10 % pour la location de ski, 15 % sur le plat chaud) et le reste de la semaine (54 % pour le ski alpin, 30 % pour le ski de fond, 10 % pour la location de skis et 15 % sur le plat chaud).

L'agenda Avantages Jeunes

Avec la carte Avantages Jeunes, des réductions à Besançon en janvier :

● CHANSON
Susan, du 20 au 24 à 21 h au théâtre Bacchus.

● CINÉMA
Cycle les nouveaux mondes, du 19 au 24 au théâtre de l'Espace. Deux films : «Les Rapaces» d'Erich von Stroheim et «Nosferatu» de Murnau (présenté en ciné-concert avec une musique composée et interprétée en direct par Jean-François Zygel au piano et Pascal Zavarro aux percussions).

● DANSE
«Le savon» par la compagnie Schmid-Pernette. Les 15 et 16 (20 h 30) au théâtre de l'Espace.
«L'enlèvement de Sita» (théâtre dansé de Bangkok) le 16 à l'Opéra Théâtre

● MUSIQUE
Ensemble Da Camera & Tao Saxophone Quartet les 29 et 30 à 21 h au théâtre Bacchus.
Glenn Miller memorial orchestra, le 27 au Palais des Sports.
Paul Badura-Skoda : récital Franz Liszt le 29 à l'Opéra Théâtre.

● OPÉRA
«Orfeo» de Claudio Monteverdi, le 23 à l'Opéra Théâtre.

● THÉÂTRE
«Le Bachelier» : Jeanne Champagne et Denis Léger-Milhou adaptent l'oeuvre de Jules Vallès. 27, 28 et 29 au théâtre de l'Espace. Possibilités d'interventions animées par Jeanne Champagne pour les collèges, lycées, ateliers et clubs théâtre. Consulter le théâtre de l'Espace.

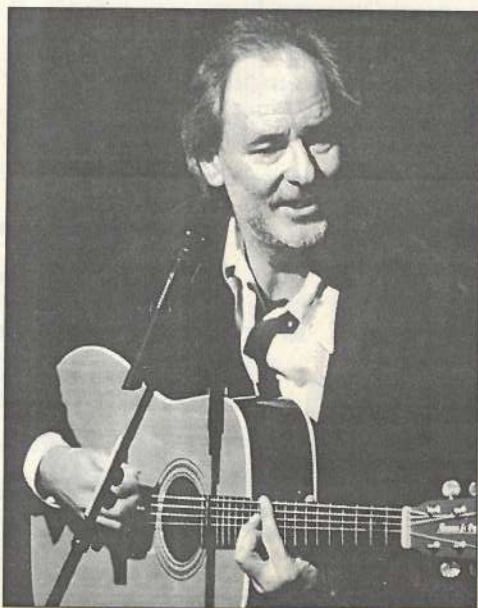
«Le Marchand de Venise» : Michel Dubois met en scène Shakespeare les 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21 et 22 au Nouveau Théâtre.
«L'Affrontement», de Bill C. Davis le 13 à l'Opéra Théâtre (la pièce est également présentée le 15 au théâtre de Dole). Adapté par Jean Piat, mis en scène par Stéphane Hillel.

● SPORT
Football : BRC-St-Omer le 24 à 18 h au stade Léo-Lagrange.
Hand Féminin : ESB-Mios le 17 au Palais des Sports.
Hand masculin : ESB-Robertsau le 10, ESB-Dijon le 24. A 20 h aux Montboucons.
Hockey : BHC-Chambéry le 10 à 18 h à la patinoire Lafayette.
Volley : BVB-Conflans le 11, BVB-Halluin le 18. A 15 h à la Malcombe.

Renseignements :
Bacchus : 03.81.82.22.48.
L'Espace : 03.81.51.03.12.
Nouveau théâtre : 03.81.88.55.11
Opéra-Théâtre : 03.81.83.03.33.

Maxime Le Forestier

Vous n'entendez pas «Mon frère», «San Francisco» et autres «Né quelque part» cette fois. Pour sa tournée actuelle, Maxime Le Forestier a en effet décidé de reprendre des chansons de Brassens, suite logique à son disque de l'an dernier, «12 nouvelles de Brassens». Le nom revient régulièrement dans la carrière de Maxime Le Forestier : en 72 il faisait sa première partie, en 79 il enregistrait déjà un album de reprises du plus célèbre moustachu sétois. Autre originalité, il a pris l'habitude, durant cette tournée, de faire participer le public : ce dernier réclame les titres qu'il veut entendre parmi les soixante-treize qui sont proposés par Maxime Le Forestier.



En concert le 18 janvier à l'Opéra Théâtre de Besançon. Renseignements,

MUSÉE

«L'enfant oublié» exposé à Besançon

Resté inconnu jusqu'en 1985, «le gisant de Jean de Bourgogne», chef d'oeuvre de la sculpture du XIV^e siècle, a été découvert dans l'église de Darbonnay (Jura). Acheté par la Ville de Besançon en 94, il a fait l'objet d'une étude permettant de retrouver sa provenance : ce gisant représente Jean de Bourgogne, un des cinq enfants de Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne et petite-nièce de Saint Louis. L'enfant est mort en bas âge vers 1300 et sa mère a commandé une tombe un peu plus tard à Jean Pépin de Juy, célèbre sculpteur de l'époque.

Près de sept siècles plus tard, l'oeuvre est présentée au public par le musée des beaux-arts et de l'archéologie de Besançon. Autour du gisant, sont rassemblées les sculptures de Jean Pépin de Juy, celles de ses deux compagnons d'atelier et les archives liées.

«L'enfant oublié», exposition autour du gisant de Jean de Bourgogne, jusqu'au 24 février au musée des beaux-arts et d'archéologie, 1 place de la Révolution (03.81.82.39.89).

BESANÇON UNE JOURNÉE AVEC PEIO SERBIELLE

Chanteur traditionnel basque, musicien et poète, Peio Serbielle nous rend une visite éclair le 27 janvier, avec trois rendez-vous au programme, à Besançon : à 16 h, rencontre au Forum (15 Grande rue), au cours de laquelle Peio Serbielle dédicacera son dernier album en compagnie d'Arantxa, choriste sur le disque (entrée libre). A 18 h, le chanteur sera au centre Pierre Bayle (27 rue de la

République) pour une rencontre autour d'une exposition sur le pays Basque organisée pour l'occasion et une intervention à capella (entrée libre également). Enfin l'événement, c'est à 20 h 30, un concert au Petit Théâtre de la Bouloie, sur le campus.

Réservations pour le concert : service culturel du CROUS (03.81.48.46.40) ou Forum (03.81.81.86.06).

L'agenda culturel

● CONCERTS

Color Humano, 9 janvier au Moulin de Brainans (03.84.37.56.15)

Fabienne Thibeault, 10 janvier à Luxeuil (Espace Molière, 03.84.40.57.28)

Pigalle, 13 janvier à Dijon (la Vapeur, 03.80.78.22.66)

Shout, 17 janvier au Moulin de Brainans
Fitt Band Experience, 23 janvier au Moulin de Brainans
Dionysos, 31 janvier au Moulin de Brainans

● «LE MAL DE MERE» - de Pierre-Olivier Scotto, avec Tsilla Chelton, le 9 janvier à 20 h 30 au théâtre de Lons (03.84.86.03.03).

● «LE MISANTHROPE» - Molière joué par la compagnie Helios Perdita le 13 janvier à 20 h 30 au théâtre de Lons, les 14 et 15 à 20 h 30 au théâtre de Montbéliard (03.81.91.37.11).

● «LE MISANTHROPE» - Molière mis en scène par Charles Tordjman du 13 au 16 janvier à 20 h 30 à Belfort (théâtre Granit, 03.84.58.67.67).

● «LA VIE DES BETES» - les clowns du théâtre des Nouveaux nez revisitent des grands textes le 17 janvier à 20 h 30 au Théâtre V' (03.84.75.40.66).

● DANSE - Elisa Monte Dance Company le 20 janvier à la Maison des arts et loisirs de Sochaux (03.81.94.16.62).

● ELIE KAKOU - le 21 janvier au théâtre de Dole, le 27 au Palais des Sports de Besançon (renseignements, 03.81.00.21).

● DANSE - «Le Savon», pièce chorégraphique pour 4 danseurs, par la compagnie Schmid-Pernette, le 23 janvier à 20 h 30 au théâtre de Montbéliard.

● «HERCULINE» - une pièce de la compagnie Embarquez (Besançon) d'après l'histoire vraie d'Herculine Barbier (1838-1868) dont les souvenirs ont été publiés par Michel Foucault. Le 26 janvier à la Fabrique de Dole, les 27 et 28 au théâtre de Lons.

● «PETITS BOULOTS POUR VIEUX CLOWN» - de Mateï Visniec et par la compagnie du Caribou le 27 janvier à 20 h 30 au Théâtre V'. A cette occasion, l'auteur propose un stage d'écriture les 24 et 25 janvier.

● «ANTIGONE» - le 30 janvier à 20 h 30 à la Halle des 5 fontaines (Delle, 03.84.22.46.58). Pièce d'Anouilh proposée par le théâtre du Pilier.

● EXPO - «De tout, trop» est une exposition de Daniel Depoutot proposée par l'IUFM de Besançon. Des «machins» sculptés et bricolés qui bougent et bruisent, évoquant le trop plein de notre société. Du 13 janvier au 22 février au fort Griffon (03.81.65.71.28).

CHANT

«A Child of our time», grandiose projet choral

Cinq concerts dans la région réunissent plusieurs choeurs francs-comtois, l'Orchestre de Besançon et des solistes britanniques.

La présentation de l'oratorio de Michael Tippett, «A Child of our time» est un des projets d'envergure dont le Centre polyphonique de Franche-Comté se trouve régulièrement à l'origine. Il est l'occasion de réunir les missions de faire connaître, dynamiser et fédérer le chant choral à travers un spectacle dont la mise en place a nécessité 500 heures d'intervention auprès des 25 choeurs locaux participants. Ces derniers se produiront avec l'Orchestre de Besançon et quatre solistes professionnels britanniques (Franziska Whelan, Kathryn Turpin, Wynne Evans, Michael Dawis), sous la direction, suivant les concerts, de Peter Csaba ou Brigitte Rose, directrice artistique du projet. «Nous avons choisi une oeuvre du XX^e siècle car elles ont plus de mal à se faire entendre explique Brigitte Rose. «A Child of our time» date déjà du milieu du siècle. C'est une oeuvre dure mais optimiste qui s'appuie sur un incident d'avant la seconde guerre mondiale : un pogrom déclenché par les nazis à la suite de l'assassinat d'un diplomate par un jeune garçon juif. Tippett s'est inspiré des «Passions» de Bach en y associant des negro-



25 chorales franc-comtoises participent au projet.

spirituals». Avantage pour les choeurs de la région, ces negro-spirituals aux mélodies souvent connues («Go down Moses», «Deep river») seront utilisables indépendamment de l'oeuvre, pour leurs concerts ultérieurs. «Certaines répétitions ont été très fortes émotionnellement, ajoute Brigitte Rose. Chacun a senti qu'on peut aller très loin musicalement avec cette oeuvre». Réalisation prétexte à la formation de choristes et chefs de choeurs locaux, l'oeuvre sera chantée par des chorales diffé-

rentes suivant les lieux. Seul le concert de Besançon les réunira tous : soit 1100 choristes.

Le 20 janvier au palais des Sports de Besançon, le 21 à la salle des Capucins (Pontarlier), le 22 au théâtre de Sochaux, le 24 à la basilique St-Pierre (Luxeuil), le 25 en l'église St-Anatoile (Salins). Concerts à 20 h 30 à l'exception du dernier (16 h 30). Des bus pour ces concerts seront organisés. Renseignements : Centre polyphonique, 03.81.83.18.69.

LONS-LE-SAUNIER

Le musée dévoile des trésors celtes et gaulois

Jusqu'au 22 mars prochain, le musée d'archéologie du Jura propose de découvrir du mobilier daté de 800 à 50 avant JC.

Ces objets proviennent de tombes de princes celtes, dont la richesse s'affichait dans leurs tombes : épées, chars, bijoux, bracelets en or, vaisselle, monnaies, parures, statues en bois accompagnaient les défunts dans les tumulus qui leur étaient destinés. Ces princes, dont la domination s'exerçait sur un territoire réduit, ont connu leur période faste à partir de 750 avant JC (premier âge de fer) jusqu'au I^{er} siècle avant notre ère, dans une zone allant de l'Autriche à la Bourgogne. Les traditions celtes ont cependant persisté jusqu'à la conquête romaine, comme en témoigne du mobilier daté de 50 avant JC présenté dans cette exposition. Créée par le musée d'Unterlinden à Colmar, cette dernière regroupe des décou-



Maquette de tombe à char, VI^e siècle av. JC.

vertes anciennes et récentes provenant de France, de Suisse et d'Allemagne.

«Trésors celtes et gaulois» au musée d'archéologie, 25 rue

Richebourg, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.47.12.13). Horaires : 10 h - 12 h, 14 h - 18 h ; week-ends et jours fériés, 14 h - 17 h ; fermé le 1^{er} janvier et les mardis.

AQUAGYM

Atouts conjugués de la gymnastique et de l'eau

L'activité participe à la fois de la détente, du sport et de la mise en forme. Elle peut aussi aider une rééducation.

Apart le dimanche matin, les cours d'aquagym de la piscine du collège Notre-Dame, à Besançon, sont saturés. Chaque séance regroupe une vingtaine de personnes qui entretiennent leur forme en discutant et plaisantant, dans un bassin à 32°. «Un aspect convivial qui amplifie le côté anti-stress de la pratique» indique Yannick Zemmahi, l'éducateur sportif responsable de la piscine. Le succès de l'aquagym s'explique par la réunion du côté agréable de l'eau et d'exercices gymniques tonifiants. «C'est une pratique souvent conseillée par les médecins, par exemple pour accélérer une rééducation ou corriger des problèmes de dos. Les différents exercices permettent de faire travailler tous les muscles, toutes les parties du corps. La résistance de l'eau est supérieure de 20 à 40 % à celle de l'air, donc les exercices demandent plus d'efforts. Mais il n'y a pas de traumatismes ou de



micro-traumas comme ceux provoqués par la gym au sol», ajoute Yannick Zemmahi. Tous les exercices de gymnastique peuvent s'adapter au travail en piscine, mais tous s'accomplissent en surface, la tête hors de l'eau, ce qui rend l'activité ouverte à tous, y compris ceux qui ont peur de l'eau. Les séances, d'une durée d'une heure, sont constituées d'un échauffement et de

différents mouvements proposant une augmentation progressive de l'effort physique. L'ensemble, qui se termine par des étirements, forme donc une pratique réellement sportive, même si l'aquagym reste d'abord activité de détente.

Renseignements : Yannick Zemmahi, 03.81.47.42.84.

L'agenda sports et loisirs

● **SKI DE FOND** – marathon des cimes le 11 janvier aux Fourgs (Doubs, 03.81.69.45.17). Ronde du crêt Monniot le 25 à Arcs-sous-Cicon (03.81.38.10.11). Challenge nocturne le 21 aux Hôpitaux-Vieux (03.81.49.90.72). Championnat régional minimes et cadets les 24 et 25 aux Fourgs (03.81.69.45.17). Coupe de France entre Pontarlier et la Malmaison les 31 janvier et 1er février.

● **TECHNO** – Nouvel An à l'An-Fer (Dijon) : «les Insolites au pays des glaces» dans un décor XVIII^e siècle (avec Dj's Didier, Army, Tom Watson...). Et dès le 2 janvier, démarrage en trombe de 1998 avec Eric Borgo & Tonio qui «jouent» «His-story». Tél., 03.80.71.32.44.

● **BIATHLON** – championnats de France et test de sélection des équipes de France pour les championnats du monde : les 3 et 4 janvier aux Hôpitaux-Vieux, station de Métabief - Mont d'Or (Doubs).

● **COMBINÉ** – Chauv-Neuve (Doubs) accueille une étape de la coupe du monde de combiné nordique (saut à ski et ski de fond) les 17 et 18 janvier. Les meilleurs sportifs de la discipline, dont les Francs-Comtois Fabrice Guy et Sylvain Guillaume seront présents. Renseignements : 03.81.69.22.78.

● **BD** – le festival international d'Angoulême se déroule du 22 au 25 janvier. Billets à commander au festival, service billetterie, 2 place de l'Hôtel de Ville, 16000 Angoulême (tarifs disponibles au CIJ). Possibilité d'accueil groupes et scolaires : 05.47.97.86.53. Logement : 05.45.95.57.01. Dans le cadre du prix Alph-Art du public, il est possible de voter avant le 20 janvier pour le meilleur album paru en 97 en version française. Bulletins de vote disponibles au CIJ.

● **CHANT** – stage dirigé par Carol Lipkind, chanteuse musicienne parisienne, les 31 janvier et 1er février au théâtre Alcyon, fort de Chaudanne, à Besançon (03.81.83.06.48).

● **RAID** – le 9^e raid féminin Paris-Genève aura lieu du 31 mai au 6 juin. Cette année, un parcours VTT s'ajoute au 4x4 (par équipes de 2) et à la moto. Inscriptions possibles jusqu'au 15 mai (5500 F par personne mais 500 F de réduction jusqu'au 31 décembre). Ce tarif comprend l'hébergement, les repas, l'accompagnement, les assistances, le cocktail de départ et le gala de clôture. Renseignements et inscriptions : PSR, 673 boulevard des Anglais, 83700 St-Raphaël (04.94.83.85.11).

0155197 M21

LE FUTON

DÉCOUVREZ UN ART DE DORMIR



Plum art

La Boutique du Futon

DÉCORATION AMEUBLEMENT

Futons (litterie japonaise), tatamis, kimonos, zafus, petits meubles, objets, vaisselle de tradition artisanale, couettes, housses de couettes, tapis, etc.

6 et 7, rue de Pontarlier
BESANCON
03.81.81.05.31

Brochure «Saveurs vacances 98»

**l'envie de partir
vient
en feuilletant...**



EUROPE CENTRALE

De mai à septembre 10 jours
à partir de7.250^F

AFRIQUE DU SUD

De janvier à octobre 12 jours
à partir de13.400^F

CANADA NEW YORK

De mai à octobre 10 jours
à partir de7.890^F

LE FAR WEST

D'avril à octobre 12 jours
à partir de11.390^F

LE MEXIQUE

De janvier à novembre 12 jours
à partir de8.780^F

INDE NEPAL

De février à septembre 15 jours
à partir de11.490^F

LA THAILANDE

De janvier à octobre 10 jours
à partir de6.600^F

LE VIETNAM

De février à novembre 12 jours
à partir de10.600^F

CROISIERE EN RUSSIE

12 jours
à partir de6.900^F

CROISIERE AUX ANTILLES

Croisière francophone du 27 mars au 4 avril
à partir de9.450^F

Au départ de la Région :

TENERIFE

De janvier à octobre
en résidence hôtelière à partir de....3.765^F

BALEARES

De février à octobre
hôtel *** à partir de1.900^F

LA CRÊTE

D'avril à octobre
hôtel **** à partir de3.790^F

LA GRÈCE

D'avril à octobre hôtel ****
en exclusivité à partir de3.595^F

LA SICILE

D'avril à octobre hôtel ***
à partir de3.890^F

LA TUNISIE

D'avril à octobre hôtel ***
à partir de1.650^F

LA TURQUIE

D'avril à octobre hôtel club ****
à partir de3.250^F



L'EST VOYAGES



LICENCE 054 950010

22 AGENCES A VOTRE SERVICE



JEUNESSE ET SPORT

PORTRAIT

**Eva Yarova
ou l'art de l'imaginaire**

Originale de Saint-Petersbourg, cette artiste-peintre est arrivée à Besançon il y a 4 ans. Elle y poursuit une œuvre d'une qualité rare.

Depuis son enfance, Eva Yarova a peint une multitude de tableaux ; certains vendus, d'autres exposés en Russie ou visibles actuellement à Besançon (Galerie Clin d'oeil au centre St-Pierre et Hôtel de Ville) et, à 26 ans, son inspiration débordante ne lui a jamais fait défaut. Dans son travail, elle n'a accepté qu'une seule commande, pour illustrer le livre «S'en mêlent les pinceaux» pour le théâtre Bacchus. «Mais ce n'était pas vraiment une commande, on m'a laissé entière liberté. C'était un rêve d'enfant de faire un livre pour enfants» explique-t-elle. L'enfance à St-Petersbourg, la vie quotidienne en URSS et la culture russe nourrissent son imagination. «Mes parents sont architectes, il y avait une atmosphère très artistique à la maison, avec des meubles sauvés du palais de l'Ermitage à la Révolution». Très tôt elle s'est différenciée de l'art officiel prôné par les communistes et lorsqu'elle a suivi les cours d'une école d'art de Moscou, c'était sans se plier aux figures imposées. «C'était une école classique avec une forte influence communiste. L'art devait présenter les choses de façon positive alors qu'à côté il y avait les travaux forcés. Il y avait des sujets interdits comme les scènes érotiques, d'autres à magnifier, les marins, les scènes de kolkhoze. J'y suis allé juste pour apprendre les techniques.» Cette différence, elle l'a cultivée dans son art où se mêlent des personnages inventés, des images de contes et des scènes tirées de la réalité. «Il y a des personnages qui reviennent souvent dans mes toiles, qui viennent de l'enfance. On a dit que je fais de l'art naïf, mais ce n'est pas du tout ça. Je préfère art imaginaire». Dans son pays, plutôt que d'admirer les fêtes officielles du régime, elle préférerait inventer les siennes, plus colorées et plus légères à l'image de «La Fête des radis et des citrouilles». Sa naissance, un 21 janvier, l'a peut-être prédisposée à cet état d'esprit : «c'est le jour de la mort de Lénine. Chaque année, c'était un jour de deuil national, avec une



ambiance triste. Pour moi, c'était un jour de fête, j'étais la seule à m'habiller en blanc».

Nouveau style

Mélange de rêve et de noirceur comme dans ce «Noël russe» où l'on voit un pendu, un couple qui se dispute, un homme qui donne des coups de couteau pendant que d'autres font la fête, son œuvre se réfère souvent à ses souvenirs de l'URSS d'avant la perestroïka. Ainsi, «Scènes de l'appartement communautaire», toile qui dépeint «des familles vivant les unes sur les autres dans de petits appartements, dans la promiscuité. Une réalité cachée aux étrangers pendant 70 ans et qui existe encore». Des références au passé qui n'empêchent pas son style d'évoluer, à l'image de ses derniers tableaux, étonnants : «Cette année, j'ai réuni deux styles, le graphis-

me et la peinture à l'huile en les superposant sur une même toile. J'ai cherché des années avant de trouver ça».

Stéphane Paris

Contact : Galerie Clin d'oeil, 28 rue de la République, 25000 Besançon.



DIRECTION
REGIONALE
ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DE BESANÇON

**Les jeunes
et le Crédit Agricole**



MOZAIC :
les 12-25 ans sont deux fois gagnants

Le Livret Jeune MOZAIC

Dès 12 ans et jusqu'à 25 ans.

- + une rémunération attractive : 4,75 % net d'impôt,
- + jusqu'à 10 000 F,
- + une épargne disponible à tout moment



La Carte MOZAIC

CARTE MOZAIC DE RETRAIT

- + retrait d'argent dans tous les distributeurs de billets en France et à l'étranger,
- + assistance du titulaire de la carte,
- + assurance perte et vol (carte, clés, papiers d'identité) pour un maximum de 5000 F par an.

OU CARTE MOZAIC DE PAIEMENT

- + carte internationale de paiement reconnue dans le monde entier, assurant les achats sur une durée de 60 jours,
- + règlement des achats chez les 13 millions de commerçants affiliés au réseau Eurocard MasterCard,
- + débit immédiat des dépenses permettant une gestion bien contrôlée,
- + assistance médicale 24 h /24,



100 F d'intérêt sur votre Livret

100 F de réduction sur les promotions du Club Mozaic

Et en plus toutes les réductions offertes par le Club Mozaic : les CD à prix imbattables, les chèques-cinéma, les billets pour les concerts et les spectacles, les billets de train nationaux, les abonnements aux magazines, les micro-ordinateurs...



En bref

- **TÉLÉVISION** - Vecteur Jeunes, émission de France 3 consacrée aux 15 - 25 ans (le dimanche à 11 h 45) annonce, sous réserves, les sujets suivants pour janvier 98 : vos réactions au traitement de l'actualité par les journalistes le 11, l'argent le 18 et le suicide chez les jeunes le 25. Contact : France 3 Bourgogne - Franche-Comté, 03.80.77.35.44.
- **MALVOYANTS** - un numéro Azur vient d'être mis en place par l'association Réтина France : en composant le 08.01.30.20.50, les déficients visuels et leurs familles ont accès, pour le prix d'un appel local, à toutes les informations sur les maladies de la vue, les aides techniques, la recherche et les procédures administratives.
- **CONCOURS** - comme tous les ans, le CROUS organise aux niveaux national et régional un

concours de nouvelles. Cette année, le thème est «jardins». Comme d'habitude, 2500 mots maximum avec peu de personnages et un temps fort autour duquel la trame narrative se construit. Le texte doit parvenir au CROUS en quatre exemplaires anonymes avant le 28 février. Concours ouvert à tous. Renseignements complémentaires : service culturel du CROUS, 40 avenue de l'Observatoire, 25002 Besançon cedex 3 (03.81.48.46.40).

● **CHANSON** - le prix Léo Ferré s'adresse aux auteurs de chanson de langue française. C'est un concours national dont la date limite est le 1er février. Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur demande en envoyant une enveloppe timbrée au CRAC, BP73, 13484 Marseille cedex 20.